

Le mag

V E Y R I E R - D U - L A C



JUILLET 2022

JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE

n°93



Depuis 1980

L'AGENCE CLERC EST À LA HAUTEUR DES ATTENTES DE SES CLIENTS

Le spécialiste des belles propriétés autour du Lac d'Annecy et représentant exclusif de Christie's International Real Estate, leader mondial de l'immobilier de luxe.

agence-clerc.com

contact@agence-clerc.com

+ 33(0)4 50 64 88 88

31, chemin de Montpellaz
74290 Veyrier-du-Lac • France



Editorial

DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

CHÈRES VEYROLAINES ET CHERS VEYROLAINS,

Quel bonheur d'avoir pu croiser nombre d'entre vous dernièrement à l'occasion du déjeuner des aînés, de la rencontre avec les nouveaux arrivants, et avant cela à la fête de Noël, événements qui ont pu enfin se tenir, dans la joie, et beaucoup de bonne humeur ! Après deux années d'interruption du fait de la crise sanitaire, ces retrouvailles étaient particulièrement bienvenues. Un grand merci à tous les agents municipaux, bénévoles, commerçants et associations qui se sont mobilisés, ainsi qu'à vous habitants de Veyrier-du-Lac d'être venus ! Un village vivant, où l'on multiplie les moments de partage, c'est ce que vos élus souhaitent sincèrement vous proposer !

Nous avons pu également nous croiser au Café des élus, ainsi que lors des marches « diagnostic » organisées dans les différents quartiers. Un grand merci pour votre temps et votre implication dans l'amélioration de la vie de la commune. Soyez assurés que nous vous informerons des résultats de ces marches très bientôt.

Être attentifs à notre cadre de vie, c'est aussi la préoccupation de notre équipe. Ces prochains mois, une attention particulière sera portée à la Plage de la Brune, avec un projet de requalification de ses abords, et une expérimentation pour plus de propreté. Vous pouvez découvrir plus en détails dans ce numéro l'ensemble de ces actions.

N'oublions pas le beau projet de la Ravoire, avec comme objectif de le faire évoluer vers un espace naturel partagé.

Nous en profitons pour remercier les nombreuses personnes de la commune qui ont fait spontanément preuve de générosité et de solidarité, face aux difficultés engendrées par le conflit en Ukraine.

Notre quotidien, c'est aussi celles et ceux que nous côtoyons ou avons côtoyés tous les jours, et nous rendons hommage à deux d'entre eux dans ce numéro.

D'ici la fin de l'année, des événements vont à nouveau nous réunir, un Ciné Lac, un bal populaire, un forum des associations, un concours photo, un atelier de peinture et bien d'autres encore.

Nous nous réjouissons d'avoir l'occasion de vous retrouver bientôt !

D'ici là bel été à chacun d'entre vous !

L'équipe municipale



Baptêmes en Parapente

Au dessus du lac d'Annecy !

Photos & vidéos
OFFERTES



Accessible à tous.

Vivez une expérience unique
en toute sécurité !

+33 (0)6 59 48 07 37

Réservations conseillées.

You can do it !



ADRENALINE
PARAPENTE

adrenaline@annecy-parapente.fr

Vol & Vélo
Bike & Fly
Vol & Apéro
Fly & Aperitif
Vol & Canyoning
Fly & Canyoning

Enjoy, fly and play safely with Adrenaline's expert pilots ! Paraglider or Hang glider accessible to everyone.

Sommaire

ESTIVAL

PRÉPARATIONS ESTIVALES 7

VIVRE À VEYRIER 17

DES ASSOCIATIONS
QUI SE MOBILISENT 31

BLOC NOTES 51

**Directrice
de la publication /**

Vanessa Bruno,
Maire de Veyrier-du-Lac

**Responsable
de la publication /**

Philippe Abrahami, Maire adjoint
délégué à la communication

Collaboration /

Katayoun Vacheron,
conseillère municipale
Viviane Benoît
Cédric Borel

**Crédit photo
de couverture /**

Philippe Abrahami
Pâturage route de Thônes,
sous le Mont Baret

Crédits photos, sources /

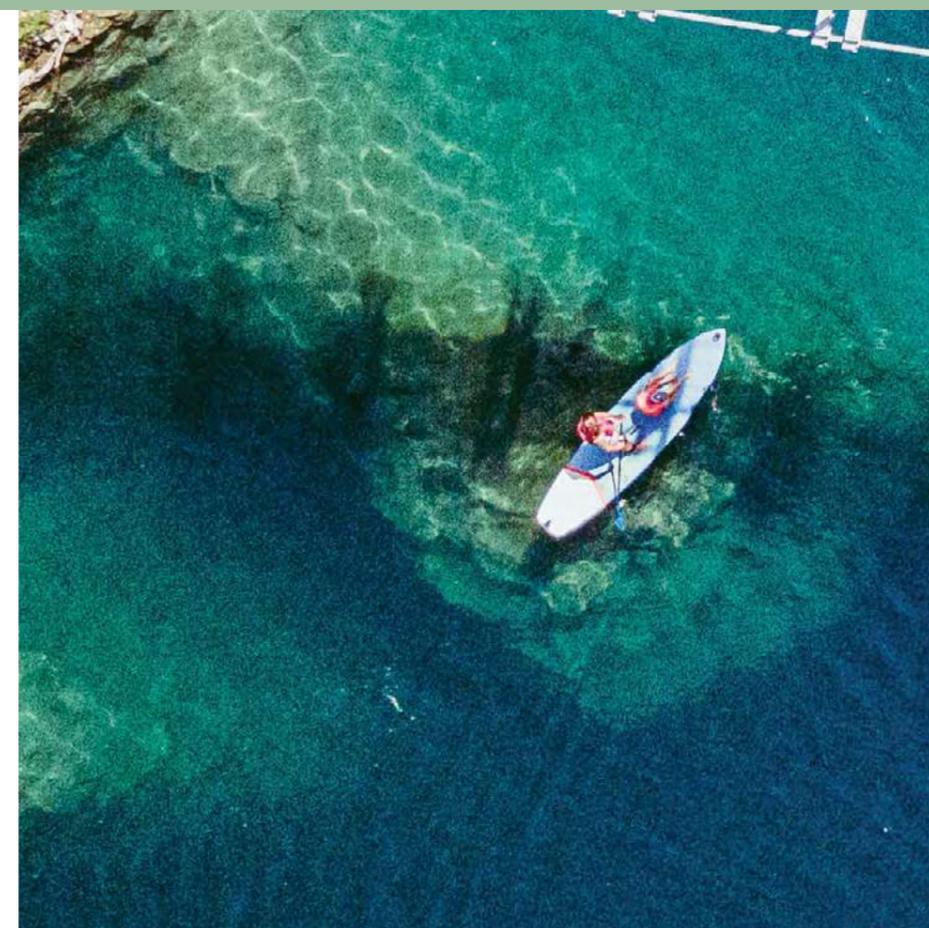
Mairie de Veyrier
Associations veyrolaines
Alice Egman
Philippe Abrahami
Jean-Pierre Gaillard
Google maps

**Pré-presse, publicité,
impression /**

RL2B DESIGN
17 Route de Nanfray
74960 Cran-Gevrier
Tél. : 04 50 08 74 04
contact @ rl2b.com

Tirage /

1600 exemplaires
Imprimé sur un papier
offset recyclé
avec des encres végétales.



UN NOUVEAU REGARD

SUR LE LAC D'ANNECY



- Une sélection rigoureuse des acheteurs
- Une obligation de résultat
- Un réseau d'avocats et de notaires à nos cotés



580, Rue St-Bernard - F-74290 - MENTHON-ST-BERNARD
117, Route de l'Église - F-74410 - ST-JORIOZ

+33 (0)4 50 01 18 18

www.jardinpriveimmobilier.com

PRÉPARATIONS ESTIVALES

SPÉCIAL ÉTÉ

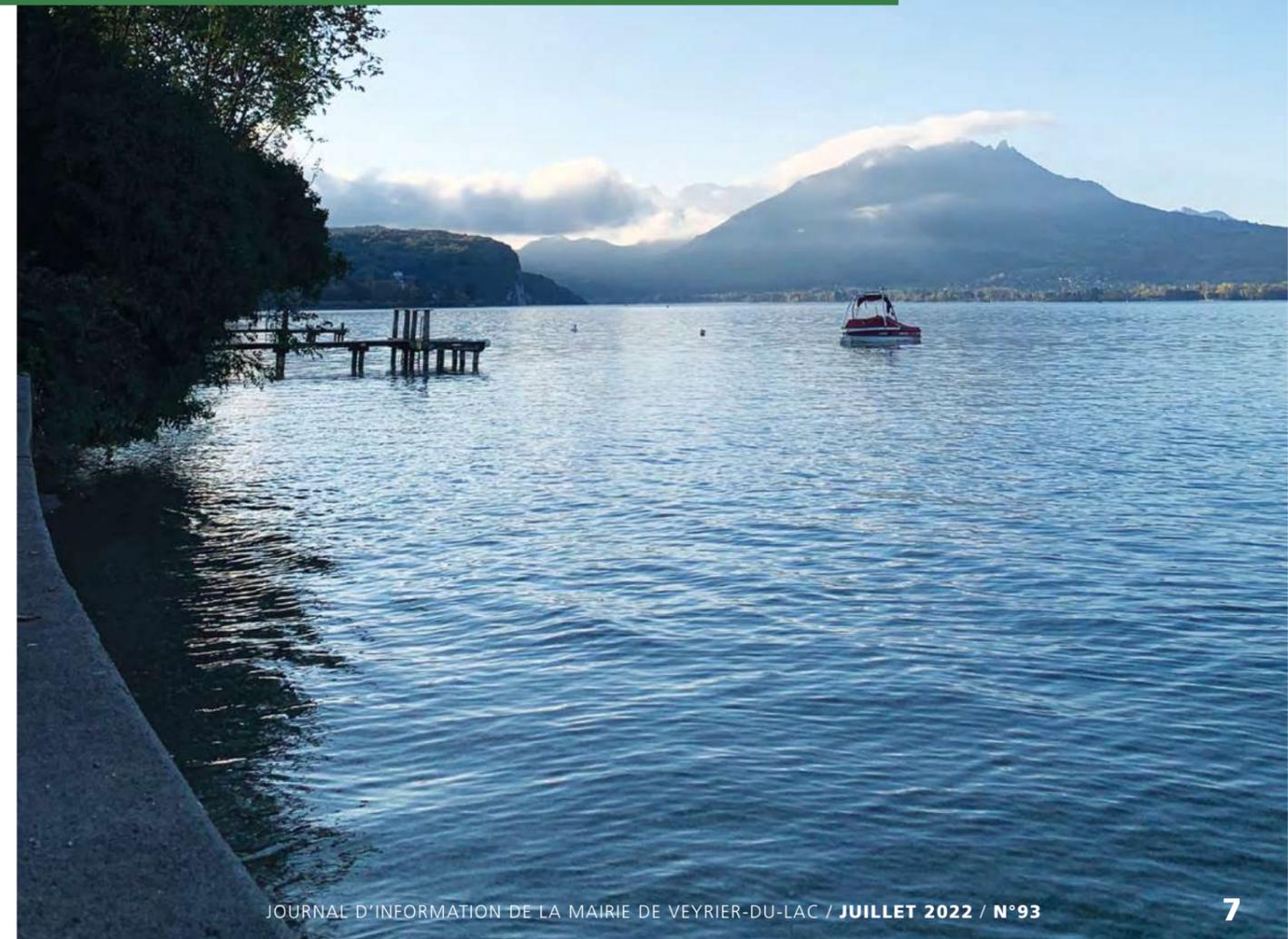
La plage de la Brune se refait une beauté

Aller vers des accès au lac « zéro déchet »

Mobilité : nous sommes prêts pour cet été

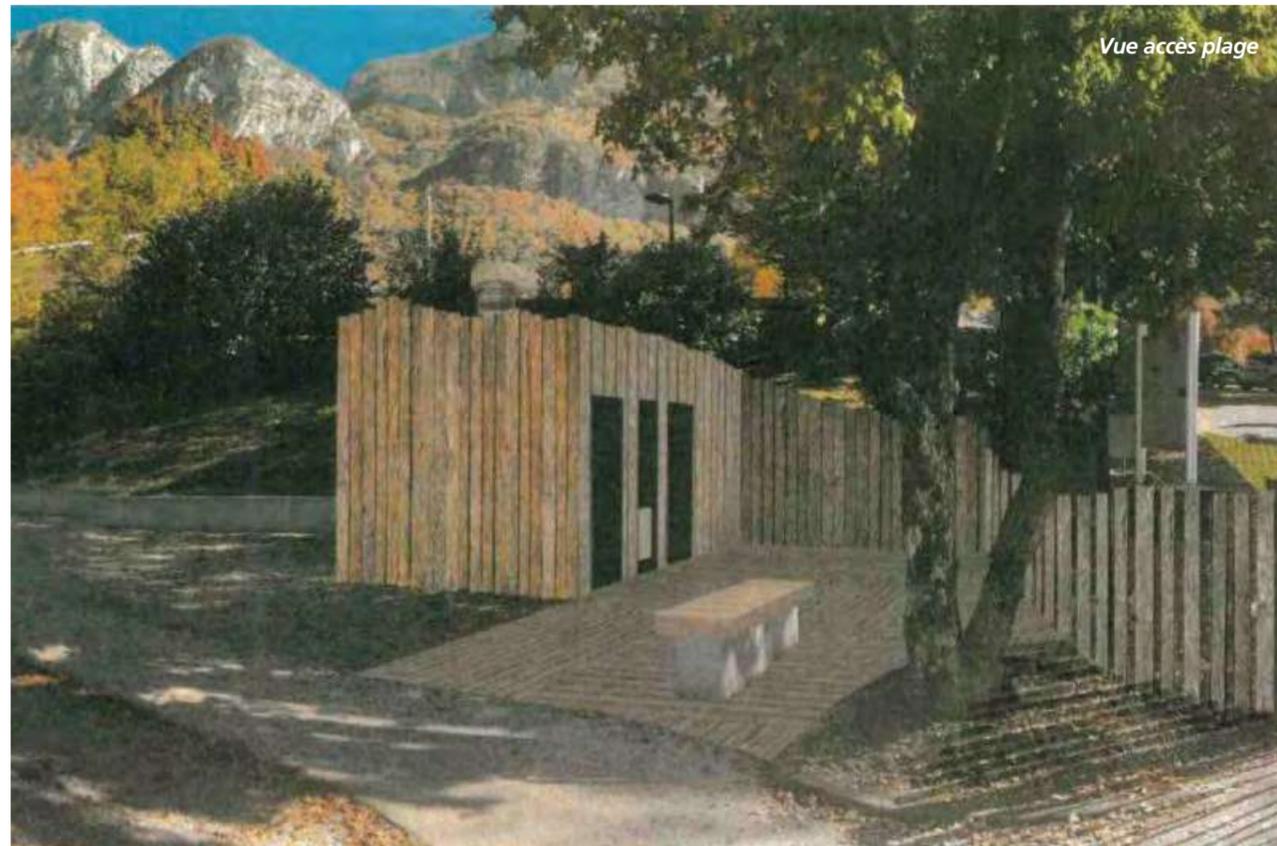
Calendrier évènementiel

Programmation été 2022 de la Cinémathèque



La plage de la Brune se refait une beauté !

Le réaménagement de l'accès et des toilettes de la plage : plus vert, plus agréable, plus responsable !



Le projet initié par votre conseil municipal et piloté par un groupe de travail ad hoc de la commission travaux a été présenté lors de la réunion publique du 11 avril dernier. Il consiste en un nouvel aménagement de la partie basse du parking de la plage de la Brune, pour le revégétaliser mais également pour en sécuriser et en spécialiser davantage les usages. Cette réalisation permettra de mettre en valeur notre patrimoine naturel et touristique en verdissant une zone d'accès intermédiaire entre la plage et le parking qui révélera une perspective piétonnière plus agréable en descendant vers le lac d'Annecy. Les travaux définis pour ce réaménagement

doivent permettre des améliorations dans trois domaines :

1) Des améliorations esthétiques

- la mise en valeur de la perspective vers le lac avec plus de verdure et donc moins de béton et d'asphalte, mais aussi moins de circulation de véhicules
- une meilleure intégration des poubelles et des containers
- la création d'une petite aire de stockage de matériel pour les services techniques, avec une intégration discrète et paysagère en bois naturel, en dehors de la perspective principale de vue

2) Des améliorations de la sécurité

- la création d'une circulation piétonnière plus aisée
- la réduction du trafic des voitures aux abords immédiats de l'entrée de la plage
- l'amélioration des stationnements et des cheminements pour les personnes à mobilité réduite ainsi que les accès pour les véhicules de service et de secours

3) Une réduction de l'impact de notre collectivité sur l'environnement à proximité du lac, avec notamment :

- une place plus grande faite aux

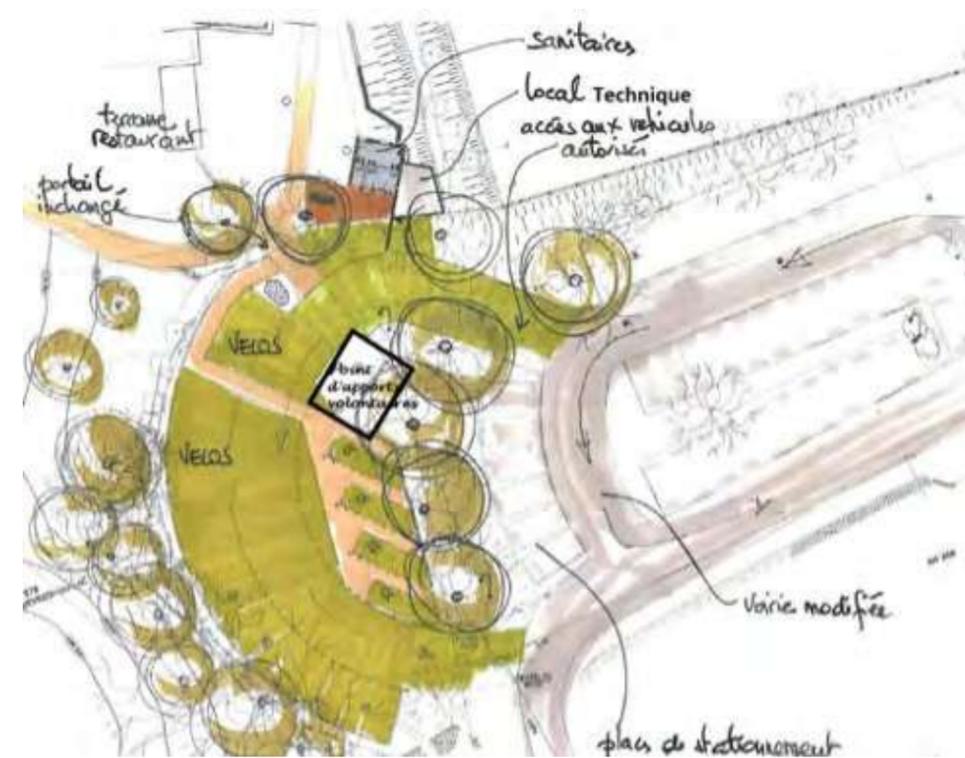
déplacements doux (moins de voitures, plus de vélos et VAE avec une vingtaine de lyres à vélo supplémentaires)

- une désimperméabilisation des sols sur environ 800m² (comprenant une partie en pleine terre et une partie en béton végétalisé)
- l'installation d'un nouveau bloc toilettes éco-responsable à lombricompostage (sans eau), intégré près de l'entrée en reprenant le langage architectural en bois naturel des éléments lacustres
- un point d'eau extérieur est installé près des toilettes
- enfin un nouveau mode de gestion des déchets sur la plage et le quai Doyen est expérimenté : (plus d'information page 9 : vers une plage zéro déchet).

Ces travaux, pour un coût total budgété de 310 000 €, seront réalisés en deux tranches : mai / juin puis septembre / octobre en fonction des contraintes techniques et de la disponibilité des entreprises et des matériaux.

Michel Madar

Adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme.



Aller vers des accès au lac "Zéro déchet"

Trois grands enjeux pour la commune :

1/ Garantir la qualité de l'environnement et l'attractivité des accès au lac de Veyrier-du-lac commune touristique

2/ Être exemplaire en tant que collectivité

3/ Se préparer aux évolutions inéluctables de la collecte et du traitement des déchets

Quels constats faisons-nous ?

Sur la plage de la Brune ou sur l'accès au lac du Plant, vous avez sûrement constaté le débordement des poubelles installées à différents endroits : quand elles sont pleines, les déchets sont déposés tout autour. Nos services techniques passent pourtant plusieurs fois par jour pour les vider, mais cela ne suffit pas.

Il en résulte une attractivité réduite liée à l'absence de propreté, des risques sanitaires qui se multiplient, sans oublier la diminution de l'espace proposé pour installer sa serviette.

Par ailleurs, il vous est demandé en tant que particulier de trier vos déchets. Pourquoi une collectivité ne le ferait-elle pas elle aussi sur ses espaces publics ?

Quels sont nos projets ?

Pour engager la démarche, Madame le Maire a signé en mars dernier la charte du Ministère de la Transition Ecologique « plage zéro déchet plastique ». Nous souhaitons par cet acte afficher notre volonté de mener des actions de protection de notre environnement, à travers la sensibilisation, la prévention et le nettoyage.

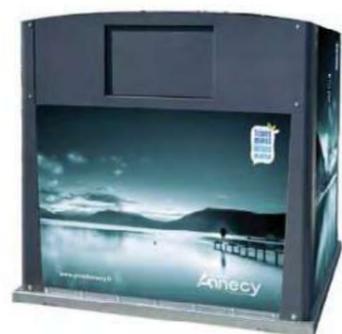
A - Le retrait des poubelles des accès au lac et l'installation de points d'apport volontaire

Cette année, une des actions mise en place consiste à retirer les poubelles de l'enceinte de la plage de la Brune et du Plant, ainsi que les bacs roulants jusqu'ici installés sur les parkings. Des conteneurs seront mis à la disposition des utilisateurs en sortie de plage, avec un tri complet verre, multi matériaux et ordures ménagères.

Dès cette année, sur le bas du parking de la Brune, le Grand Annecy, qui a la compétence des déchets et que nous remercions pour son accompagnement, prend en charge l'installation d'un point d'apport volontaire avec des conteneurs enterrés.

Pour les autres accès, nous souhaitons mener une expérimentation, laquelle nous permettra de vérifier que les capacités proposées sont les bonnes, et de choisir les emplacements les plus adaptés pour enterrer ensuite les conteneurs. C'est pourquoi vous allez voir « fleurir » des conteneurs aériens dans un premier temps, certes pas très esthétiques, mais il s'agit d'une étape transitoire pour laquelle nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Modèles de containers aériens



Deux points d'apport volontaire vont être remplacés par des conteneurs neufs, et complétés :

1/ Au croisement de la route du port et de l'impasse du port

2/ Sur le parking du Plant, sur les places réservées jusqu'à maintenant aux motos. Deux nouveaux emplacements vont être proposés :

3/ En haut du parking du Port

4/ Sur le parking au-dessus de l'embarcadère



B - Un partenariat fort avec les professionnels

Nous avons demandé à tous les professionnels et associations du secteur concerné de jouer le jeu au maximum. Ils devront par exemple eux aussi apporter leurs ordures ménagères aux points d'apport volontaire, ce qui permet de supprimer des bacs roulants sur la voie publique et le passage de camions pour la collecte dédiée.

Un grand merci à eux tous pour leur implication en particulier le Chalet de la Brune qui met en place des actions concrètes de réduction des déchets (matériaux recyclables pour les contenants, suppression des glaces à impulsion au profit de de glaces en vrac produites localement avec 20 parfums, et grande nouveauté, des fontaines à eau et sodas).

C - Un test avec les riverains

Pour aller plus loin dans l'expérimentation, nous proposons aux riverains qui le souhaitent de jouer le jeu. Cela concerne les habitations depuis le début de la route des tennis jusqu'au Plant, en y incluant l'impasse des Pêcheurs ainsi que les chemins transverses des Barattes et du Chapitre.

Ils pourront déposer leurs ordures ménagères dans les points d'apport volontaire qui maillent le secteur géographique, comme c'est déjà proposé pour le verre, les papiers et plastiques.

Nous maintenons cependant le ramassage en porte à porte, à l'exception de l'impasse des Pêcheurs pour laquelle les déchets seront à déposer dans les conteneurs du parking de la Brune.

Ce projet fera l'objet d'un bilan à l'automne, pour lequel nous organiserons une concertation des parties prenantes. Les riverains, particuliers et professionnels, sont concernés, mais nous en faisons tous partie en tant que Veyrolains. Nous vous remercions donc sincèrement pour votre participation et votre implication dans ce projet en tant qu'acteurs, et restons à votre écoute pour améliorer encore et toujours notre cadre de vie.

Claire Rigal
Adjointe déléguée au patrimoine, à l'environnement et la culture

Mobilité : nous sommes prêts pour cet été

Plusieurs projets d'aménagement ont été présentés lors d'une réunion publique en avril dernier, visant à désengorger en été les dessertes de la plage de la Brune et à sécuriser toute l'année le cheminement piétonnier.

Sens unique estival du secteur port plage en juillet / août

Nous avons mené en 2021 l'expérimentation d'un sens unique de circulation suivie d'une consultation citoyenne. L'opération ayant donné satisfaction à une très large majorité de riverains, nous reconduirons en 2022 l'opération sur la période juillet août.

Compte tenu de nos constats et des remarques qui nous ont été communiquées, nous apporterons les améliorations suivantes :

- renforcement de l'information préalable et de la signalétique
- limitation du passage Chemin du Chapitre et Chemin des Barattes
 - o Chemin du Chapitre : interdit à la montée et à la descente, sauf riverains.
 - o Chemin des Barattes : interdit à la descente sauf riverains, interdit à la montée sur la partie basse et interdit à la montée sauf riverains dans la partie haute
- signalisation permanente dans la descente de la Route des Crozettes pour rappeler le double sens de circulations et inciter à la prudence en raison de l'é étroitesse de la voie
- déport du bus des plages sur la départementale, la route du bas n'étant pas adaptée à ce type de véhicules.

Sécurité accrue pour les piétons

Nous envisageons de faciliter sur cette route la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes, et ce tout au long de l'année. Nos objectifs :

- favoriser la promenade piétonne le long du lac, balisée par le Sila, de Chavoires à Menthon
- intégrer les cyclistes lents (balade, familles, enfants) pour leur éviter d'utiliser la route départementale et la piste cyclable



empruntée par les cyclistes plus rapides. Suivants les secteurs, nous alternerons :

- zones 30 km/h comportant des cheminements piétons larges.
- zones de rencontre 20 km/h où les piétons sont prioritaires sur la chaussée.

Les voies participant à la desserte de la plage et au stationnement restent en zone 30, les autres passent en zone de rencontre 20 km/h. Deux sections feront l'objet d'un traitement particulier :

1 - Route du Port (zone 30 km/h) :

- élargissement du cheminement piétons à la largeur réglementaire de 1.40 m délimité par une bande de peinture et des quilles aux entrées de propriétés
- renforcement par des quilles dans les virages aux extrémités nord (coté impasse du Port, dans le prolongement du trottoir existant) et sud (coté débarcadère, élargissement du passage existant). Ces quilles préfigurent la construction d'un trottoir si le tracé est validé par l'expérience.
- suppression de la chicane, remplacée par deux plateaux ralentisseurs mieux répartis.



2 - Route du Crêt des Vignes (zone de rencontre 20 km/h) :

- signalement au sol des entrées dans la zone de rencontre.
- rappels et peinture de silhouettes au sol à quelques endroits stratégiques.

Nous allons ainsi donner priorité aux piétons et demander aux cyclistes de rouler au pas sur cette route, qui verra ainsi confirmé son usage de promenade très apprécié par les Veyrolains et nos visiteurs.

Phillipe Franck

Conseiller délégué à la mobilité et la circulation.



Trions mieux
Jetons moins

A LA PLAGE aussi, je trie

A LA PLAGE,
JE REMPORTE MES DÉCHETS
POUR LES TRIER



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



Briques alimentaires, carton de pizza, cartonnettes



Tous les papiers



DÉCHETS RECYCLABLES



Bouteilles, pots et bocaux en verre



VERRE



Barquettes, films et pots en plastique, ordures ménagères



DÉCHETS NON RECYCLABLES

Calendrier évènementiel

JUILLET

13.07

Bal populaire à Veyrier-du-Lac

AOÛT

02.08

Concert du duo Mich-Line au bord de l'eau - Quai Général Doyen

15.08

9h15 - traversée du lac à la nage – au départ de la plage de la Brune

17.08

"Ciné sur le lac", projection en plein air avec la participation de la cinémathèque
Plage de la Brune

26.08

Don du sang, journée de collecte de l'EFS - Complexe de la Veyrière

SEPTEMBRE

01.09

Rentrée Scolaire

17 & 18.09

Journées européennes du patrimoine, avec Veyrier Patrimoine

18.09

la Visite du Château de Fésigny

OCTOBRE

01.10

Forum des Associations de Veyrier-du-Lac, Complexe de la Veyrière

02.10

La Farfouille quai Doyen

09.10

Boucles du cœur (Lutte contre le cancer du sein),
animée par le VEYRIER TENNIS CLUB

Mi-octobre

Fête de l'Automne « Bonfire » avec l'APE Alice Déléan

NOVEMBRE

11.11

Armistice 1918, commémoration suivie d'un apéro / concert à la mairie

DECEMBRE

03.12

Journée internationale des personnes handicapées

11.12

Fête de Noël au Village

Programmation été 2022

Séances publiques à 20h
Réservations au 04 50 23 51 09
contact@letelepherique.org

© Fonds Léon Mysse.
Collection Archives Départementales
de Haute-Savoie

JUILLET

Itinéraire d'un enfant gâté // 01.07

Une femme est une femme // 06.07

La leçon de piano // 08.07

Parle avec elle // 12.07

La haine // 14.07

Les tontons flingueurs // 15.07

La guerre des boutons // 20.07

La cité de la peur // 21.07

Cyrano de Bergerac // 22.07

Le salaire de la peur // 27.07

Tchao pantin // 28.07

Un singe en hiver // 29.07

AOÛT

Blow up // 04.08

La dolce vita // 05.08

Ciné sur le lac // 17.08

Buena Vista Social Club // 18.08

Metropolis // 19.08

Un ange à ma table // 24.08

Jules et Jim // 25.08

Quai des Orfèvres // 26.08

Les Quatre cents coups // 31.08

SEPTEMBRE

La piscine // 01.09

LES AGENTS IMMOBILIERS DOIVENT POSSÉDER LES CONNAISSANCES THÉORIQUES ET JURIDIQUES POUR EXCERCER LEUR ACTIVITÉ. ILS PRATIQUENT AVEC CONSCIENCE, SINCÉRITÉ, DIGNITÉ ET PROBITÉ (DÉCRET N°2015-1090 DU 28 AOÛT 2015, ARTICLES 2 ET 4).

Joie & Frère

QUALIFICATIONS
RATIONALITÉ
HONORAIRES DE 3%



EXIGENCE, BIENVEILLANCE

Jf

WWW.JOIEETFRERE.COM
+33 (0) 6 88 90 17 22
INFORMATIONS@JOIEETFRERE.COM
CARTE PROFESSIONNELLE N°740120200004578168

VIVRE À VEYRIER

VIE MUNICIPALE

Budget 2022 : des actions pour l'intérêt général
Une mairie qui crée du lien
E-communication
Concours photo
Les Boucles du Cœur
Appel aux talents
Perfectionnement, l'Art Rive Droite

VIE LOCALE

Des nouvelles de l'école Alice Déléan
FOCUS « Classe verte »
Remerciements : Portrait d'Arlette
Les jardins de La Ravoire
Réflexion Veyrolaine : « Doute, risques et dépassement »
Lettre en hommage
Marchés & Foodtrucks

Budget 2022, des actions pour l'intérêt général

2021 : une année d'appropriation du Budget. Des nombreux projets ont débuté en fin d'année 2021 pour un montant d'un peu plus de 700 000 € de Reste à Réaliser, ce qui explique une faible dépense en investissement sur l'année.

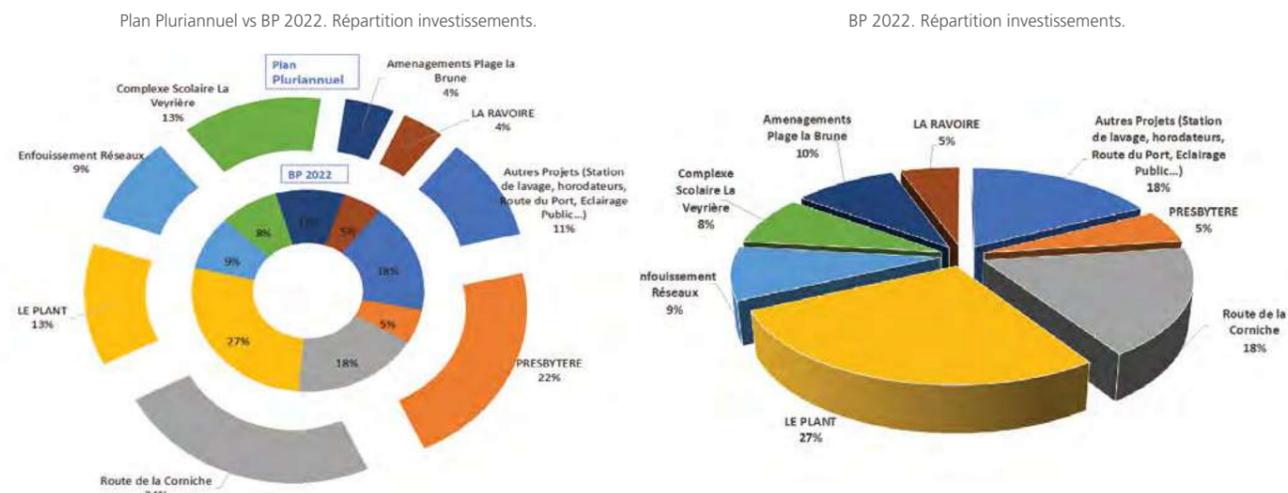
Un budget 2022 amorce d'un plan pluriannuel pour des investissements d'avenir

Même s'il nous faut assumer un contexte sanitaire qui reste incertain, nos priorités sont claires et le contexte financier nous est favorable. Le 14 mars dernier, le conseil municipal a voté le Budget Prévisionnel Communal 2022 à l'unanimité avec un taux de fiscalité équivalent à celui des années précédentes. La part de fonctionnement est de 4 404 802€ et l'investissement s'établit à 8 717 877€. Les dépenses de fonctionnement se voient impactées par la forte hausse du prix des énergies (anticipées suite aux conseils du SYANE) et l'on peut noter une hausse du coût des services extérieurs et autres du fait des matières premières et de la main d'œuvre...La capacité de désendettement de la commune est, à ce jour, inférieure à 2 ans. Le conseil municipal du 04 avril dernier a voté à l'unanimité un emprunt sur 20 ans de 3 600 000€ à un taux de 0,95% (taux constant) faisant ainsi profiter à la commune d'un taux inférieur à 1%. La capacité de désendettement de la commune sera après la signature de l'emprunt d'un peu moins de 6 ans.

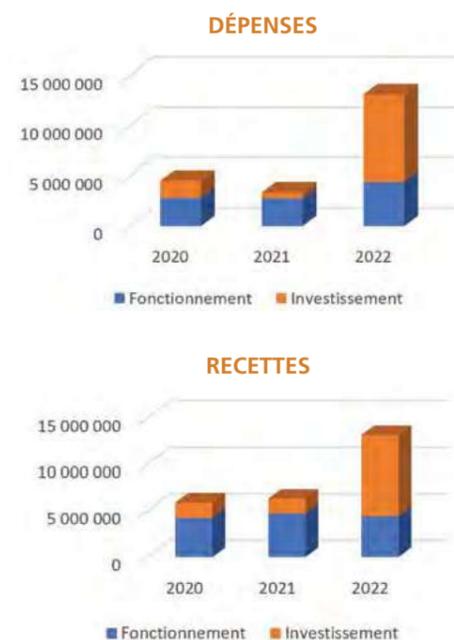
Précision : les imprévus n'apparaissent pas dans les budgets 2020 et 2021 puisqu'ils sont « transférés » sur les comptes au cours de l'année budgétaire.

Karine Boluktas
Adjointe déléguée aux finances

Un contexte financier favorable Le plan pluriannuel et le budget investissement 2022 s'articulent comme suite :



CA 2020 et 2021 - Budget prévisionnel 2022



FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES						FONCTIONNEMENT RECETTES					
DEPENSES	PREVU 2020	REALISE 2020	PREVU 2021	REALISE 2021	PREVU 2022	DEPENSES	PREVU 2020	REALISE 2020	PREVU 2021	REALISE 2021	PREVU 2022
011 - 60 Achats	428 370,00	327 086,76	332 270,00	339 090,48	505 209,66	002 - Excédent CA	10 200,00	10 200,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
011 - 61 Services extérieurs	371 900,00	374 869,86	386 330,00	298 937,65	443 538,00	013 - Atténuations de produits	0,00	3 292,33	21 000,00	21 694,59	10 000,00
011 - 62 Autres services ext.	193 080,00	170 161,98	187 300,00	169 347,36	208 209,39	70 - Produits des services	254 400,00	405 218,78	388 422,00	442 509,55	417 516,00
011 - 63 Impôts, taxes	21 000,00	117 072,12	77 100,00	88 010,04	89 069,00	73 - Impôts et taxes	2 897 065,00	3 191 570,37	3 032 672,36	3 633 062,56	3 414 065,00
011 - Charge du personnel	1 044 000,00	916 487,80	969 422,00	963 269,94	1 080 000,00	74 - Dotations subventions	370 000,00	464 821,36	350 075,00	386 719,69	357 110,00
014 - Atténuations de produits	380 000,00	377 915,00	379 624,00	377 435,00	380 000,00	75 - Autres produits	44 000,00	48 163,99	45 500,00	53 200,68	44 000,00
65 - Autres charges	414 667,60	386 376,60	358 800,00	329 519,90	355 466,57	76 - Produits financiers	0,00	0,00	-	-	-
66 - Charges financières	149 800,00	149 128,80	89 100,00	89 066,93	89 769,00	77 - Produits exceptionnels	86 867,00	96 009,26	1 000,00	8 322,22	1 000,00
67 - Charges exceptionnelles	11 500,00	10 322,72	61 000,00	60 358,20	2 000,00	78 - Reprises sur amortissements	-	-	-	-	-
68 - Dotations aux amortissements	-	-	-	-	81 000,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	58 882,98	61 111,20
042 - Cpte 68 - Amortissement	2 380,00	1 250,00	20 000,00	62 532,98	1 250,00	-	-	-	-	-	-
022 - Dépenses imprévues (plafonnées à 7,5% des dépenses réelles)	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	SOUS-TOTAL	3 652 332,00	4 209 076,09	3 838 669,36	4 604 392,27	4 304 802,20
SOUS-TOTAL	3 016 697,60	2 830 671,64	2 830 671,64	2 777 568,48	3 365 511,62	-	-	-	-	-	-
023 - Virement section investissement	645 834,40	0,00	722 815,47	0,00	1 039 290,58	TOTAL	3 662 532,00	4 219 276,09	3 938 669,36	4 704 392,27	4 404 802,20
TOTAL	3 662 532,00	2 830 671,64	3 553 487,11	2 777 568,48	4 404 802,20						

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES						INVESTISSEMENT RECETTES					
DEPENSES	PREVU 2020	REALISE 2020	PREVU 2021	REALISE 2021	PREVU 2022	DEPENSES	PREVU 2020	REALISE 2020	PREVU 2021	REALISE 2021	PREVU 2022
001 - Résultats (déficit d'investissement)	132 686,84	462 484,57	406 981,64	406 981,64	0,00	001 - Excédent CA	-	-	-	-	614 572,39
16 - Emprunts	316 700,00	316 256,67	234 389,00	234 388,37	240 150,00	10 - Capital et réserves	115 000,00	119 572,00	156 122,55	172 591,23	203 000,00
20 - Etudes	12 000,00	0,00	15 407,00	11 747,00	10 000,00	1068 (Excédent de fonctionnement reporté en investissement)	1 474 069,65	1 474 069,65	1 288 604,45	1 288 604,45	1 826 823,79
21 - Travaux sur l'année	556 724,65	523 527,69	613 648,14	93 826,04	4 173 448,48	13 - Subventions d'investissement	169 309,00	32 537,89	27 211,00	91 000,00	953 481,00
23 - Travaux sur plusieurs exercices	1 504 587,72	829 121,27	913 922,69	172 380,44	4 211 218,02	16 - Emprunt	465 903,89	0,00	-	-	4 079 459,74
27 - Autres immobilisations (EPF)	60 000,00	21 949,82	26 655,00	21 949,80	21 949,80	040 - Amortissement et provisions	2 380,00	1 250,00	1 250,00	62 532,98	1 250,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	58 882,98	61 111,20	20 - Immobilisations incorporelles	-	-	15 000,00	0,00	-
-	-	-	-	-	-	021 - Virement section fonctionnement	645 834,40	0,00	722 815,47	0,00	1 039 290,58
TOTAL	3 662 532,00	1 690 855,45	2 211 003,47	593 174,63	8 717 877,50	TOTAL	2 872 496,94	1 627 429,54	2 211 003,47	1 614 728,66	8 717 877,50

Une mairie qui crée du lien !



1/ Café des élus

Ouvert tous les lundis matin depuis le 17 juillet 2021, puis complété sur demande de certains citoyens par une permanence le 1^{er} samedi de chaque mois depuis décembre 2021 afin de permettre aux personnes travaillant la semaine de s'y rendre, le café des élus a permis à un peu plus de 150 veyrolains de venir à la rencontre des élus. Tantôt pour y exprimer des mécontentements, tantôt des satisfactions, ou encore pour faire des propositions. D'autres ont pris leurs habitudes et passent simplement saluer en allant faire quelques courses au centre bourg.

Quels qu'en soient les motifs, les échanges entre élus et citoyens sont fort appréciés de tous et permettent le plus souvent une meilleure compréhension des attentes, des contraintes, des limites d'un projet, d'une demande, ou au contraire, de prendre conscience de possibilités parfois non soupçonnées.

Si les lundis matin accueillent en moyenne 3,5 visiteurs, les samedis restent désespérément boudés par les citoyens, qui n'ont été en effet que 3 à s'y être rendus en 6 mois.

Ainsi, les élus ont décidé de maintenir les créneaux des lundis matin de 08h30 à 12h, mais de se rendre disponibles les 1ers samedis de chaque mois entre 09 et 12h, uniquement sur RDV, pris au 04 50 60 10 13 jusqu'au vendredi midi qui précède.

2 / Marches « diagnostic »

Riche de l'expérience des apéritifs extérieurs organisés dans le cadre de la campagne électorale de 2021, l'équipe alors élue a relevé une réelle plus-value à être sur le terrain avec les habitants, au plus près de leurs préoccupations. Les partages, les discussions, aussi bien sur les améliorations à apporter, que sur les spécificités qui font le bien vivre d'un quartier, ont été unanimement appréciés de tous.

C'est ainsi que 17 conseillers, sur 19 que comprend le conseil municipal, ont décidé de se répartir 13 secteurs géographiques

distincts, présentant des caractéristiques communes, afin d'y organiser des rencontres sous forme de marches « diagnostic ». Celles-ci ont été réalisées sur une période de 3 mois (avril, mai, juin) et avaient pour objectif principal de faire un relevé le plus exhaustif possible des points positifs et de ceux à améliorer, photos à l'appui.

La seconde étape sera d'intégrer les éléments identifiés et les observations, aux réflexions portant sur les programmes d'aménagement et d'embellissement de la commune.



Les 13 secteurs des marchés diagnostic

3/ Réunion des jeunes du 2 février

La municipalité a souhaité initier une série de rencontres avec les jeunes du village de 12 à 18 ans afin de les sensibiliser à la participation citoyenne et de les entendre sur les sujets qui les intéressent directement.



Ainsi, 26 adolescents (9 filles 17 garçons) ont répondu à l'invitation publique et ont été accueillis par 8 conseillers municipaux afin de bénéficier d'une courte présentation du fonctionnement d'une mairie, des rôles des agents et des élus, ainsi que des grandes orientations du mandat.

Ils ont ensuite pu partager leurs souhaits, leurs besoins concernant 3 thématiques prédéfinies :

- Équipements et infrastructures
- Logistique et services
- Animations et événements

Les échanges ont été riches en propositions telles que soirées à thème à la plage, tournois inter-génération, salle de jeux, théâtre en plein air, amélioration des aires de jeux actuelles et le besoin d'équipements sportifs de type Citystade, skate park, tables de ping-pong.

En matière de citoyenneté, les jeunes ont exprimé un désir fort de participer à la vie du village, se traduisant par exemple par la gestion du skate park à l'aide d'une structure associative, par le soutien à l'aide aux devoirs pour les plus jeunes ou encore par des réunions plus fréquentes avec les élus.

La soirée s'est terminée autour de quelques crêpes (chandelure oblige) et la perspective de réunions futures autour des projets d'aménagement sportifs et de loisir.

4/ Repas des aînés

Enfin ! Après deux années consécutives d'interruption liées à un contexte sanitaire défavorable, ce sont plus de 100 invités, et une dizaine d'élus qui se sont retrouvés dans la continuité de la cérémonie du 8 mai et de son vin d'honneur servi à la mairie.

La salle de la Veyrière a été le cadre de nombreux tours de passe-passe auxquels certains conseillers se sont prêtés sans crainte pour le plaisir de tous, et s'est fait l'écho des nombreux échanges liés aux retrouvailles.

La cerise fut déposée sur le gâteau par Pierre Simon qui a su toucher les cœurs de tous grâce à ses qualités oratoires (et à son excellente mémoire) qui lui ont permis de réciter sans faillir l'intégralité de la légende du Zéphyr de Miguel Zamacoïs.

L'après-midi s'est terminée sur la piste de danse improvisée, sous les airs de la chanteuse Cathy Ledoux.



Philippe Abrahami

Adjoint délégué à la vie du village, vie démocratique et à la communication



La volonté de diffuser l'information au plus grand nombre d'habitants et dans des délais les plus courts a conduit les municipalités successives à faire évoluer les outils de communication au gré des évolutions technologiques : affichage public en mairie, panneaux sucette (Les Pérouzes, école), magazine municipal, panneau lumineux à l'entrée de Chavoires, site internet.

Intégrée depuis 2017 dans la communauté de communes du Grand Annecy, la commune de Veyrier se fait le relai d'un

La e-communication

flux d'informations croissant compte tenu du nombre d'événements, de réunions publiques, d'initiatives sur l'ensemble du territoire.

La municipalité poursuit donc ses efforts de communication, notamment par le choix d'un nouveau site internet, plus facile d'utilisation, plus complet, ainsi que par une présence plus importante sur les réseaux tels que Facebook, Cityall (voir Mag n°92 de décembre 2021).

Vous êtes donc invités à utiliser ces canaux et à les faire connaître autour de vous afin d'augmenter la diffusion des informations. Quelques chiffres : Facebook mairie de Veyrier-du-lac -officiel : 403 abonnés,

15 publications par mois en moyenne. Application Cityall : 266 abonnés. 170 publications, 96 signalements postés par les habitants.



CONCOURS PHOTO



Promeneurs, sportifs, flâneurs, en vélo, en parapente, à pied, en canoë kayak... que vous soyez un photographe averti ou un amateur, mettez en valeur votre village en participant au concours de photographie organisé par la mairie. Pour cette première édition, si le thème en est libre, la seule consigne consiste à mettre à l'honneur un lieu de la commune (lac, Mont-Veyrier, rue ou monument du village par exemple).

Le jury sera constitué des membres de la commission « vie du village » et intégrera des résidents de l'EHPAD et de l'Arche.

Avec accord des participants et après cession des droits de diffusion, l'ensemble des photos pourront être visibles sur le site internet de la mairie, les dix sélectionnées feront l'objet d'une exposition en salle consulaire et les trois premiers prix auront la possibilité d'être diffusés sur les supports de communication municipaux tels qu'affiches, magazine municipal, illustrations du site internet, cartes de vœux. Alors, à vos appareils, smartphone ou autres outils de capture...



LES BOUCLES DU CŒUR



Evènement qui aura lieu le 9 octobre prochain dans le cadre d'Octobre rose. Venez nombreux soutenir la recherche contre le cancer du sein.

Sportifs ou débutants, venez marcher, courir ou vous mesurer sur les cours du Tennis club de Veyrier-du-lac. La journée sera conviviale assurément !

Du sport pour la bonne cause et accessible à tous : course de 10 kms, marches de 5 à 10kms sur les communes de Veyrier-du-lac et Menthon St Bernard, au départ du Tennis club de Veyrier à 9h.



APPEL AUX TALENTS

Notre village est riche de talent méconnus ou inconnus !

Chanteur, musicien, graphiste, jeune créatif, artiste en herbe ou confirmé... Vous avez un talent artistique et vous êtes Veyrolain. Faites-vous connaître !! Contactez-nous via le site de la mairie ou par mail : mairie@veyrier-du-lac.fr en nous envoyant une photo, une vidéo, des exemples de votre talent.

Nous vous aiderons à vous faire connaître et, qui sait, vous pourrez même peut-être participer aux futurs projets du village....

L'appel est lancé!



PERFECTIONNEMENT

Les artistes de l'Art Rive Droite souhaitent partager leurs talents avec vous, en vous proposant un atelier de peinture le **dimanche 4 septembre** : vous repartirez avec votre tableau !

Plus d'infos à venir.





Des nouvelles de l'école Alice Déléan

La chasse aux jeux est ouverte à Veyrier-du-Lac! Attention petits et grands pirates, fins explorateurs, ou parfaits glisseurs, de nouveaux trésors de jeux sont à découvrir à Veyrier-du-Lac! Equipe-toi de ta lunette, de ta boussole et de ton oeil perdu, et prépare-toi à vivre un tas de nouvelles aventures! Pour t'aider à les trouver, voici la carte. Bonne chance!

Anglais à l'école - nos futurs petits bilingues !

Cette année la commission affaires scolaires a souhaité mettre en place des cours d'anglais pendant la pause méridienne des enfants. Aussi, depuis le 07/03/2022, Michelle, qui est anglophone et qui travaille pour « les petits bilingues », vient animer une séance en ne parlant qu'anglais aux enfants pendant des séances de 30 minutes. Michelle est très dynamique et introduit cette nouvelle langue auprès de nos enfants grâce à des chansons et des petits jeux ! Michelle leurs présente les couleurs, les aliments, l'alphabet, les nombres jusqu'à 25, les animaux, les émotions ... tout cela sous forme de jeux et de chansons. Pour les classes maternelles, les enfants connaissent déjà très bien la chanson « one little finger », et aiment jouer à « Simon says » l'équivalent de notre « Jacadi a dit ». Quant aux plus grands, ils jouent au pendu ou encore au célèbre Pictionary et raffolent déjà du « hockey kohey » ! La séance se termine avec une pastille autocollante pour ceux qui ont bien écouté et participé !

Bibliothèque Des histoires, mais pas que...

Malgré quelques faux départs dus aux restrictions Covid et à des problèmes informatiques, la bibliothèque scolaire est désormais ouverte au prêt de livres ! Grâce à une petite mais formidable équipe de femmes qui donnent de leur temps pour couvrir, enregistrer et étiqueter quelques milliers d'albums, de livres documentaires et de romans, tous les enfants de la maternelle et de



l'élémentaire peuvent désormais profiter de cet espace paisible pour se reposer et se ressourcer avec un livre. L'idée est de mettre à profit ce lieu privilégié pour des animations et des ateliers autour de la lecture, de l'illustration, des projets documentaires, de la BD...etc. Nous avons besoin d'enthousiasme et d'idées pour lui donner vie. N'hésitez pas à contacter la Mairie ou l'école pour nous proposer des animations ou vous porter volontaire pour nous aider à entretenir l'espace pour les enfants et les enseignants - nous avons besoin de vous !

Capteurs de CO2

L'équipe des services techniques a installé début janvier les capteurs dans toutes les classes. Ils indiquent 3 couleurs, vert, orange et rouge. Les capteurs ne sont jamais passés à l'orange, preuve d'une bonne gestion des enseignants. Ils sont vérifiés régulièrement par notre équipe technique.

Centre de loisirs

Suite au sondage préparé par la commission inter-génération, la majorité des parents ont répondu présents. Nous vous remercions de votre participation et avons pris note de vos besoins. Nous avons entamé les premières démarches, le parcours est long, nous espérons une ouverture en 2023. Nous ferons au mieux et vous tiendrons informés.

Florian Lombardo
Adjoint délégué à la vie scolaire, à la petite enfance et aux solidarités



Classe verte à Lescheraines dans le Massif des Bauges

Du 21 au 23 mars 2022

En début d'année scolaire, j'ai été informée d'un Concours des écoles de Savoie Mont-Blanc. Ce concours pouvait nous permettre, selon le classement obtenu, de remporter une aide financière pour l'organisation d'un séjour en partenariat avec une classe correspondante de Savoie.

L'objectif du dossier à présenter était mettre en avant les forces de notre patrimoine local sur les aspects naturels, culturels et humains. Nous avons la volonté de valoriser les atouts de notre commune Veyrier-du-lac à notre classe correspondante.

Nous avons sollicité de nombreux artistes, artisans et nous nous sommes rendus sur des lieux emblématiques : les moutons de l'artiste plasticienne Adjie, la ferme de la Charbonnière, deux apiculteurs David et Anne-Laure Zilber, la Maison Panatier, le château de Fésigny, le marché du vendredi matin, les vignes, la plage de la Brune au lac d'Annecy, notre lieu de pratique de « L'école du dehors » etc.

Notre classe de 26 élèves de maternelle (moyennes et grandes sections) était très motivée de vivre cette expérience unique et enrichissante d'un séjour collectif. Celui-ci devait être de 3 jours et 2 nuits au minimum avec une équipe enseignante au complet : Joëlle Martellato, ATSEM de la classe, Cyril Forget, agent technique de l'école, Véronique Vullien, assistante maternelle, et Eloïse Hedde, accompagnatrice d'un élève en situation de handicap.

Le travail des élèves fut récompensé et nous avons obtenu le 4e prix du Concours Savoie Mont-Blanc Junior, soit une aide financière à hauteur de 1000 euros.

Nous avons choisi de partir dans le Massif des Bauges à Lescheraines dans le centre village vacances « L'eau Vive » en partenariat avec la classe unique de 17 élèves d'Albiez-Montrond, située en Maurienne.

Durant ce séjour scolaire, nous avons mis en avant l'étude du territoire des Bauges au travers différents domaines d'apprentissages. Avec des accompagnateurs de moyenne montagne, nous avons étudié la faune et la flore locale, fabriqué la base de la Tome des Bauges, étudié les empreintes d'animaux durant une sortie raquettes à neige... Nous avons également réalisé une journée astronomie, les Bauges étant un espace naturel préservé offrant un ciel magnifique et débarrassé de toute pollution lumineuse.

Ce séjour fut l'occasion d'apprendre autrement grâce à un contact direct avec l'environnement naturel et de renforcer les liens entre les élèves.

Nous en garderons tous un merveilleux souvenir !

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs nous ayant permis de réaliser ce voyage scolaire ainsi que la Mairie de Veyrier-du-lac pour son soutien dans ce séjour.

Marie Lamblin
Professeur des écoles de la classe MS/GS



Remerciements

Ce visage radieux est familier d'un bon nombre de petits veyrolains...et de petits devenus grands !



succédées, un repère, un fil conducteur, un lien entre eux, l'école et la mairie. Bénéficiant d'une confiance totale des élus successifs, elle est ainsi devenue responsable des équipes, puis régisseuse. Pour les enfants et leurs parents, Arlette c'est avant tout un sourire rayonnant, un regard pétillant, un mot doux qui réchauffe un matin d'hiver, ou encore un accueil chaleureux qui fait écho au printemps naissant. Si elle a dû, de rares fois, faire preuve de plus d'autorité, elle l'a toujours fait avec beaucoup de bienveillance, de justesse et de pédagogie.

A en juger par la reconnaissance que lui ont témoigné les veyrolains à l'occasion de son départ à la retraite, il est certain qu'elle va manquer à un nombre considérable d'écoliers et de collègues. Heureusement Arlette ne sera jamais très loin de l'école qu'elle surplombe du haut du chemin qui porte son nom. A moins que ce soit l'inverse ?

Occupée qu'elle sera à prendre soin de ses petits-enfants et de ses animaux de compagnie, elle ne manquera cependant pas de venir se promener du côté de l'école pour y entendre les rires des enfants qui ont agrémentés sa carrière professionnelle.

Au nom de tous, merci Arlette

Membres de l'équipe pédagogique et d'encadrement de l'école Alice Déléan



Ce visage radieux est familier d'un bon nombre de petits veyrolains...et de petits devenus grands !

En effet, c'est depuis 1990 qu'Arlette Duperril a débuté sa carrière à l'école du village en tant qu'assistante des écoles maternelles, puis qu'ATSEM

(Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) dès lors qu'elle en obtient le concours en 1997 sous les conseils de Monsieur Boy, maire de l'époque. Elle a depuis, vu défiler plusieurs municipalités, plusieurs équipes enseignantes, et est restée pour les familles qui se sont

Les Jardins de la Ravoire

Un de nos projets structurants pour le village est l'aménagement des terrains de la Ravoire, avec pour objectif principal de créer et de développer un lieu naturel partagé, qui s'inscrit dans la durée.

Nous avons fait appel à Hugues Devries, ainsi qu'à Marc Buttin qui habite à Veyrier-du-lac, pour nous accompagner dans ce projet.

Nous avons constitué un comité de pilotage, avec comme élus Madame le Maire, Claire Rigal, Philippe Abrahami, Jean-Pierre Gaillard, Stéphanie Plauzet, ainsi qu'Alain Anthoine notre responsable des Services Techniques. Les 1ères réunions de ce COPIL nous ont permis de définir le projet politique, d'en identifier l'objectif principal et les buts plus précis. Ces éléments ont été validés en Conseil Municipal le 2 mai dernier.

Parmi les objectifs identifiés par vos élus, se trouvent :

- La sensibilisation des Veyrolains à la préservation de leur environnement et de

sa biodiversité

- La valorisation de ce lieu et de ses paysages, pour en faire un endroit où l'esthétisme invite à la promenade et à la contemplation

- La création d'un lieu de rencontre et de lien social intergénérationnel, au travers d'activités partagées, rythmées par les saisons et leurs rendez-vous tels que les récoltes et les vendanges, mais aussi les plantations et les travaux associés...

- La création également d'un lieu où pourront s'organiser des fêtes du village et des événements rassemblant les habitants

- L'instauration d'un espace d'échanges et de partage, en particulier à visée pédagogique pour petits et grands

- La production bien sûr de légumes et de fruits, de raisins pour en faire un vin à déguster lors des fêtes du village, du miel, des herbes aromatiques, des fleurs...

Nous avons lancé le défi « Dessine ton jardin » lors de la journée de l'environnement le 26 juin dernier, et nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont joué le jeu !

Hugues et Marc sont en train d'étudier toutes vos propositions pour les intégrer au design du projet !

Un groupe de travail élargi sera instauré pour une co-construction et un enrichissement du projet, en y associant des personnes extérieures en fonction des sujets abordés et des besoins. Faites-nous savoir si vous avez des idées et si vous êtes intéressés !

Nous envisageons aussi d'organiser une réunion publique où vous sera présenté le projet envisagé, pour recueillir vos réactions, qu'elles soient positives ou qu'elles constituent des freins, et vos suggestions.

Claire Rigal
Adjointe déléguée à l'environnement, le patrimoine et la culture



Hugues Devries

Ancien cadre dirigeant dans l'industrie, passionné et engagé dans la permaculture depuis plus de 10 ans, créateur du « potager du château de Menthon ». Ses principes : s'inspirer des écosystèmes naturels pour produire de manière saine et durable, transmettre ces principes au public, écoles et associations et inviter le monde de l'entreprise à s'intéresser à ce modèle.



Marc Buttin

Habitant de Veyrier-du-Lac depuis 3 générations. Ancien cadre, reconverti, certifié et formé en permaculture et aux techniques agroécologiques de production de fruits et légumes, maraîcher AB diplômé (BPREA), il est associé au potager du château de Menthon.

Reflexions Veyrolaines

« Doute, risques et dépassement »

Marathonien depuis 20 ans, traileur depuis 15 ans, j'ai voulu continuer à me dépasser en m'élançant sur un parcours plus exigeant. La MAXI-RACE que nombre nous connaissent est une course de montagne qui permet de faire le tour du lac d'Annecy, par les sommets. 89km, 5000m de dénivelé. Prendre le départ d'un ultra-trail, c'est prendre un risque. Les cailloux, les racines, la boue, les côtes plus ou moins fortes, les descentes aux pierres qui roulent, sont autant de surprises qui n'existent pas sur un marathon... Et c'est ça, que je voulais tester !

Samedi 30 octobre, 00h00, le pistolet tire le départ. Au milieu de milliers de trailers, frontale vissée sur la tête sur la plage d'Albigny, je m'élanche sur les pentes du Semnoz. Parvenu au premier ravitaillement en haut de la première montée, frais et vigoureux, tout autant que le vent qui y souffle, je m'y sustente. Je le quitte quelques instants plus tard. La nuit est noire et les pentes glissantes. Le sol jonché de feuilles mortes est un piège pour nous tous. Chaque pas est un pari, laissant peu à peu le doute s'immiscer dans mon inconscient... Vais-je glisser et me blesser sur une pierre ronde cachée sous cet amas du humus ? Au bout de 4h, je me demande ce que je fais là. Mes compagnons de route tout aussi silencieux sont-ils dans le même état d'esprit ? Le prochain ravitaillement au 45ème km à Doussard me paraît loin.

Je me questionne sur mon engagement, épuisé par un effort trop fort fourni sur la première montée. Pourquoi tout ça ? A 6h30, toujours dans la nuit noire, j'aperçois les lumières de la tente de ravitaillement, salvatrice... et mieux encore, les sourires des bénévoles et spectateurs et ceux, encore plus réconfortants, de mes proches. Ils m'attendent, là, patients, dans le froid avec des effets personnels de rechange. Pris d'émotion, je bredouille des « merci », « je n'étais pas prêt pour ça »... Je sais qu'en arrivant ici, je n'en ai couru que la moitié, seulement !



Progressivement, je reprends espoir et me dis... « Aller, plus qu'une quarantaine de kilomètres et c'est fini ! Accepte de ne pas finir dans les premiers »... Je me convaincs que tout va bien. Je réfléchis, je discute avec d'autres coureurs. 35 min plus tard, je reprends les chemins. La nuit est toujours noire... Quand vais-je enfin pouvoir voir ce caillou qui m'effraie tant ? Je pousse sur mes bâtons et je trotte dans les descentes, une fois le jour levé !

La fin du parcours sur les sentiers du Mont Veyrier m'est familière. Je vais y arriver. Je me moque du classement. Seule une chute m'arrêterait. Je veux avaler ma victoire. J'entends les voix des spectateurs, je lis quelques messages sur mon smartphone. Tous mes proches sont avec moi dans ce défi. Ils me poussent vers la ligne d'arrivée. Leurs mains virtuelles sont dans mon dos. Ils sont tous là.

Assurant chaque pas, j'aperçois le Lac. La ligne d'arrivée n'est plus qu'à 1km. Ma famille m'attend sur la dernière passerelle. Leurs cris d'encouragement teintés de félicitations résonneront longtemps... Fier, frissonnant de bonheur, j'ai franchi la ligne, un grand sourire aux lèvres... riant aux démons qui m'ont fait douté et que j'ai fini par vaincre ! Ainsi donc, cette nuit-là, j'ai douté.

Ce doute qui m'a envahi m'a presque convaincu de m'interrompre.

Le doute est un état dans lequel on hésite. On ne sait pas quelle décision prendre. On tergiverse et on n'agit pas. On privilégie l'indécision à la décision. Le doute devient néfaste s'il affecte l'esprit et diminue la confiance en soi. Le seul mauvais choix est l'absence de choix. L'unique mauvaise décision est l'absence de décision. Alors il faut prendre des décisions. Pour vaincre le doute, il faut accepter la possibilité d'échouer. Ne pas avoir peur d'échouer permet d'oser. Là encore, la peur de l'échec peut paralyser et bloquer dans nos aspirations. On souhaite faire quelque chose mais on a peur d'échouer, et l'on ne fait rien.

« Que vous pensiez que vous allez échouer ou que vous pensiez que vous allez réussir, dans les 2 cas vous avez raison » disait Henry Ford. Si l'on y pense bien, la seule manière d'échouer est de ne pas oser, de ne pas essayer. Ce qui est grave, n'est pas de tomber. Ce qui est grave c'est de ne pas se relever. « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends » nous le répétait Mandela.

Alors, on y retourne ?

Fabrice Rousseau
Conseiller municipal



Lettre en hommage au Docteur Claude Touraut (1951-2021)

Cher Docteur, très cher Claude,

Tu es parti, le 13 décembre dernier, comme tu as vécu, en toute discrétion et simplicité. Nombre d'entre nous n'ont pas eu le temps ni l'occasion de te dire « au revoir », mais c'était ta volonté, de ne pas t'afficher, votre volonté à Dominique ton épouse et à toi de ne pas vous mettre en avant. Ceux qui te connaissaient le savent bien ! Votre objectif était l'ouverture aux autres, le don de votre temps pour le soin, l'écoute, sans oublier la convivialité bien sûr, les bons moments partagés, chez vous ou chez vos amis, voisins et autres habitants du village, lesquels étaient souvent aussi tes patients. Bref, d'abord les autres !

Vous êtes arrivés sur la commune au début des années 80, après quelques années à Bluffy au chalet des Oiseaux. C'était un projet de famille : quitter la région parisienne, s'installer entre lac et montagne pour proposer un cadre de vie agréable à vos enfants. 2 déjà nés en arrivant dans la région, puis 3, puis 4. L'une de tes filles me racontait que les 3 aînées, avant ton fils, sont restées longtemps « les 3 filles du docteur Touraut ». Après un remplacement à la Clusaz pendant 1 an, tu as d'abord ouvert ton cabinet dans notre village chemin des Pérolles, à côté de l'ancienne station-service. Il paraît que le jour du carnaval de l'école, le cortège passait devant, et que tu lançais des bonbons aux enfants, trop heureux de récupérer ces friandises du seul médecin du village à l'époque. Tu t'es installé ensuite au Clos Charmeil, d'où tu pouvais voir le lac, élément très important pour toi.

Tu as soigné plusieurs générations de Veyrolains, et nous tenions à te rendre hommage aujourd'hui pour tout le bien que tu as prodigué autour de toi. Merci pour tout ce que tu as donné aux habitants de Veyrier-du-lac, à tes patients, jusqu'au bout, malgré la maladie qui te rongait depuis plusieurs années et qui t'a emporté. Merci pour la manière dont tu as exercé ton métier : pour tes soins bien sûr, mais aussi pour ta disponibilité, ton dévouement, ton côté paternel et rassurant, notamment pour la jeune maman que j'étais alors en poussant la porte de ton cabinet la 1ère fois.

Sans oublier ton implication à la maison de retraite Paul Idier, que tu as contribué à ouvrir et où tu as été médecin référent pendant très longtemps. Tu t'étais spécialisé en gériatrie avec 2 diplômes universitaires, tu accordais beaucoup d'attention à la manière de soigner les personnes âgées, voire très âgées.

Tu aimais notre village, tu aimais les gens...

Tu aimais marcher de longues heures dans le Mont Veyrier, tu le connaissais par cœur. Et que dire du lac ? Ta barque au port, ta passion pour la pêche que tu pratiquais notamment le dimanche matin, à l'aube, dans un moment de respiration et de contemplation, et que tu partageais volontiers avec qui voulait.

Ton épouse t'a soutenu dans ta vocation de « médecin de village » comme on disait autrefois, ou « médecin de famille », nous la remercions vivement car ce n'est pas toujours un rôle facile ! Nous avons une pensée particulière pour elle et vos enfants, sans oublier vos petits-enfants dont tu parlais avec tant de fierté : nous voulons leur témoigner notre sympathie dans ces moments douloureux, et même notre affection.

Merci Docteur, merci Claude. Maintenant repose en paix !

Une Veyrolaine



Parking de la poste

*sous conditions des règles sanitaires en vigueur

Marchés

M. Pecoraro

Vente de fruits et légumes

Tous les jeudis matin

Et tous les vendredis matin :

Le ferme de Chenet

Vente de charcuterie et viandes

La Ronde du Bio

Vente de fruits et légumes

Poissonnerie André

Cozna de Bangkok

Cuisine thaïe

La Ferme du Berceau Savoyard

Vente de fromages

Déclic des Fruits

Vente de fruits et légumes

Foodtrucks

Régal méditerranéen

Cuisine orientale

Tous les vendredis, de 15h à 21h,
et tous les samedis et dimanches de 9h à 21h

O FLAMM's Truck

Tartes flambées alsaciennes

Tous les mercredis de 11h à 22h

Breizh Coquillages

Vente d'huîtres

Tous les vendredis de 15h à 20h,
les samedis de 8h à 13h et de 15h à 20h
et les dimanches de 8h à 13h
du 1er octobre au 30 avril

Takoyaki Annecy

Vente de spécialités japonaises

Tous les lundis de 11h à 21h30

Aux petites Antilles

Vente de spécialités antillaises

Tous les jeudis de 17h à 22h

Sésame et Sumac

Cuisine libanaise et coréenne

Tous les mardis de 17h30 à 21h30



Stands d'associations
à l'occasion de la fête de Noël
le 12 décembre 2021

DES ASSOCIATIONS QUI SE MOBILISENT

Elles sont nombreuses au sein de notre village (plus d'une trentaine), et contribuent à en faire battre le cœur. Elles offrent aux veyrolains, de par leur diversité, un large panel d'activités, aussi bien sportives, culturelles, patrimoniales, sociales, qu'environnementales. Ravie de ce solide tissu associatif, la municipalité a décidé depuis l'année dernière de proposer, au-delà des habituels soutiens logistiques (prêt de salles, de matériel, communication), et financiers (attribution de subvention), une place plus importante aux associations dans l'organisation et la participation aux événements municipaux.

C'est ainsi qu'en décembre 2021, toutes ont été sollicitées (ainsi que les commerçants du village), pour co-animer la fête de Noël et nombre d'entre elles se sont prêtées au jeu avec enthousiasme (tente à lire, stand de dégustation, buvette, exposition...).

2022 verra une reconduite de cet événement le 3^e weekend de décembre, un appel est donc d'ores et déjà lancé aux président(e)s des différentes associations.

Quelques semaines auparavant, le 1^{er} octobre, se tiendra à la salle de la Veyrière, le forum des associations, qui permettra à chacune d'entre elles de mieux faire connaître ses activités, son fonctionnement et également de pouvoir accueillir de nouveaux membres. Tout ceci bien sûr est sans compter les nombreux événements portés par les associations elles-mêmes en leur sein.

Tribune Libre

Liens Intergénération

L'APE

Club de bridge

L'Arche

La belle époque

BVV

La cinémathèque

Paul Idier

Les anciens combattants

Veyrier Patrimoine

Voies panoramiques

Les Pensières

La pétanque

Back to Bones

Tennis club

Gym club

Veyrier Club Nautique

Ski club

La Fondation du Patrimoine

Liens inter-génération

Rejoignez l'aide aux devoirs et aux leçons !

Une action appréciée par les enfants de l'École et leurs parents ..., mais aussi un enrichissement personnel pour les « aidants ».

Il y a une quinzaine d'années, sous l'égide de Gérald MALAGOLA et Pierre SIMON, s'est mise en place à l'École de Veyrier du Lac une expérience originale qui a rencontré un vif succès : l'aide aux devoirs et aux leçons.

L'idée de départ est simple : éviter que les enfants dont les parents travaillent, ne se retrouvent seuls à la sortie de l'École pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons.

L'association Liens Inter Générations proposent ainsi aux enfants qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement aux devoirs et aux leçons, à l'École, deux jours par semaine, le lundi et le jeudi, de 16 h 30 à 18 h. Une vingtaine d'enfants étaient ainsi pris en charge à l'école par les bénévoles de l'association jusqu'à ce que les mesures prises pour lutter contre la pandémie de la COVID mettent brutalement un terme à

cette activité en mars 2020.

L'aide aux devoirs et aux leçons a pu reprendre au début du mois de novembre dernier, mais, notamment du fait de la persistance de la pandémie, sous un format restreint, ouvert uniquement aux classes du cours moyen et du cours élémentaire 2ième année. Huit enfants, majoritairement du CM2, sont ainsi pris en charge le lundi et cinq le jeudi.

Il faudrait pouvoir retrouver un cadre plus large à la rentrée de septembre, en offrant cette possibilité d'aide aux devoirs et aux leçons aux élèves de toutes les classes de l'école. Pour ce faire, nous devons être, nous les bénévoles, plus nombreux. L'objectif est de prendre en charge une douzaine d'enfants, répartis en quatre groupes de trois. Nous ne sommes plus aujourd'hui que trois bénévoles : il faudrait que nous soyons au moins deux fois plus nombreux pour que quatre d'entre nous puissent être présents chaque semaine

C'est pourquoi nous invitons toutes celles et ceux qui disposent d'un peu de temps libre et qui sont prêts à l'offrir, de nous contacter

(liens.intergenerations@hotmail.com) pour se joindre à nous. Participer à cette action ne demande pas de préparation particulière et surtout pas d'engagement à être disponible tous les lundis et tous les jeudis ; plus de personnes se manifesteront, plus facilement nous pourrons établir un planning respectant les projets personnels de chacun.

Cette action facilite d'une part la vie des parents ne pouvant être disponibles à 16h30 et, d'autre part, celle des enfants appréciant d'être accompagnés pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons. Mais elle est aussi très enrichissante pour les bénévoles grâce aux relations tissées peu à peu avec les enfants et leurs parents et au renforcement du lien social qu'elle génère ainsi.

Cette activité est soutenue par l'École, qui met notamment deux salles à disposition, et par la mairie dont la volonté de rapprocher les générations est un axe majeur de sa politique sociale.

**Pour l'Association
LIENS INTER-GENERATIONS**

Richard PIGNET,
Responsable Aide aux Devoirs
et aux Leçons



APE école Alice Déléan

Bonfire, la fête de l'Automne, 15^e édition, a brillé grâce à la participation des enfants de l'école Alice Déléan, des enseignants, et des 1000 visiteurs. Merci à la mairie et aux généreux sponsors et bénévoles pour leur soutien! Prochain rendez-vous Bonfire : Octobre 2022 !

Suivez l'événement sur Facebook :
[@Bonfire Night Veyrier du Lac.](#)

La fête « Noël à l'École » s'est clôturée cette année avec la remise des prix du Concours de Fables : 81 fabulistes en herbe ont livré 27 oeuvres tout en images et en vers! Bravo à nos artistes !

Les enfants de l'école ont fleuri avec leurs idées l'« Arbre à souhaits ». « Que ferais-tu pour embellir ton école ? » était le thème du concours lancé par l'Association des Parents d'Élèves. 5 souhaits (parmi 100 !) ont été sélectionnés.

Les 3 arbres ont été livrés à l'école avec l'aide de la mairie et du Grand Annecy, puis replantés à proximité des cours des 2 écoles sous les yeux attentifs et curieux des enfants.

La suite ? Réaliser les voeux des enfants d'ici la fin de l'année scolaire, avec l'aide des enfants, des bénévoles et de la mairie !

« Il faut tout un village pour élever un enfant ». Nous remercions chaleureusement Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints, les directrices des écoles, les enseignants, les services techniques, les fées du périscolaire, et les parents pour leur implication dans les projets de l'association.



Bridgeurs amicaux, le Bridge Club de Veyrier vous tend les bras !



Après deux années de semi léthargie pour cause de pandémie, le club de bridge a repris ses activités, grâce à la mairie qui a mis la salle de gymnastique à sa disposition en remplacement de la grande salle de La Veyrière, temporairement indisponible. Cette reprise a été marquée par un passage de témoin de Jean Rousseau, qui a assuré la présidence du club pendant 20 ans, à Véronique Balas qui a accepté de prendre le relais lors de l'assemblée générale du 10 octobre dernier.

Ce relais a été l'occasion de rappeler les raisons d'être et les caractéristiques essentielles de notre club.

Se faire plaisir, se faire des amis, entraîner son cerveau, voilà les motivations qui rassemblent les membres du Bridge Club de Veyrier, autour d'un objectif commun : bridger en tournoi dans une ambiance conviviale. Par rapport au bridge à la maison jouer en club apporte un plus en favorisant les rencontres, créant des liens, et élargissant ainsi les cercles d'amis. Le

BCV est certes un club de bridge mais aussi un club d'amis.



Qu'offre le Bridge Club de Veyrier ?

Il organise un tournoi chaque lundi après-midi de 14h20 à 17h30 et chaque mercredi soir de 20h20 à 23h30. Ces tournois se déroulent dans une ambiance amicale et chaleureuse. C'est cette ambiance qui a fait la réputation du BCV et généré l'attachement des ses membres. Et c'est aussi la raison pour laquelle les nouveaux membres de l'équipe animatrice ont accepté de prendre le relais. Toutefois entrer dans un club déjà



constitué n'est pas toujours facile et nombreux sont les bridgeurs qui hésitent à venir jouer en club parce qu'ils se sentent insuffisamment aguerris. C'est pour faciliter leur entrée et rajeunir ainsi ses effectifs que le BCV a créé une école de bridge appelée « bridge accompagné » qui a deux objectifs : accueillir les nouveaux membres et mettre leurs connaissances « bridgesques » au goût du jour, afin qu'ils se sentent à l'aise très rapidement.

Cette école de bridge, sous la houlette de Jean Rousseau, reprendra son activité à la rentrée 2023. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter dès à présent.

Qu'offrira ce bridge accompagné ?

Les « élèves », pour un coût minime, réviseront les fondamentaux du bridge en jouant à la table, tout en faisant la connaissance de membres du club, au cours de 60 séances réparties sur deux ans, chaque lundi après-midi hors vacances scolaires, de fin septembre à mi-juin. Dix donnes préparées sont jouées à chaque séance sous la conduite de membres du club qui les accompagnent dans leurs enchères et dans le jeu de la carte. Un cours est envoyé par mail avant la séance, et des commentaires sur les donnes jouées sont envoyés après.

Véronique BALAS
veronique.balas74@gmail.com
06 18 92 91 86

L'Arche

Mai 2019. Cela fera donc trois ans. Trois belles et incroyables années pendant lesquelles nous avons habités au 39 avenue d'Albigny. Trois années pendant lesquelles nous avons tout vécu, de l'ouverture du foyer à l'épidémie de la Covid, de l'ancilevienne au café du curé. De tous ces moments nous n'en garderons que les meilleurs. Mais dans quelques mois, voire même quelques semaines, notre foyer va déménager et quitter ce beau quartier au sein duquel nous avons créé des liens forts et nouer des relations sincères avec les habitants.

Cet été marquera donc une nouvelle étape dans la vie et le développement de l'Arche après le foyer « Solely » en 2020 à Veyrier et les foyers « Sheudanna » et « Campana » en 2021 à Annecy, 2022 marquera l'arrivée du foyer « Joya », à Veyrier, au 48 rue de la Voute.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et structures qui ont aidé à l'intégration et au développement de l'Arche à Annecy jusqu'à l'ouverture de ce nouveau foyer. Grâce à vous, grâce à eux, ce sont aujourd'hui trente personnes en situations de handicap qui peuvent vivre, grandir et évoluer dans un environnement adapté à leurs besoins et à leurs envies.

C'est pour faire honneur à notre belle région que les foyers portent des noms en patois Haut-Savoyard :

Nous avons le Soleil avec le foyer Solely, la cloche pour le foyer Campana, la cheminée avec le foyer Sheudanna et la Joie pour notre foyer Joya !





La belle époque



Bonjour à tous,

C'est avec un grand plaisir que notre club de passionnés reprend le cours de ses sorties après 2 années très perturbées. Nous nous retrouvons habituellement le dimanche pour une balade d'environ 150 km qui nous fera découvrir notre régions en passant par de petites routes, souvent oubliées.

Nous échangeons nos bons plans et conseils en mécanique, autour d'un bon repas, dans une ambiance toujours très conviviale avant de repartir pour une 2^{ème} partie de journée ponctuée par une visite culturelle.

Ces sorties sont l'occasion de faire rouler nos vieilles mécaniques, en groupe, souvent entre 25 à 30 voitures. Propriétaire d'une voiture de collection d'avant 1975, n'hésitez pas à nous contacter et vous joindre à nous pour partager de bons moments.

Bonne route à tous.

SORTIES / EXPOSITIONS



- **Sortie de printemps le samedi 23 avril :**
- **Sortie ASCENSION en Italie du 26 au 30 mai :**
24^e RALLYE INTERNATIONAL – destination : TURIN
- **Sortie dimanche 12 juin – Exposition véhicules**
Exposition statique à la « FOIRFOUILLE », port de VEYRIER-DU-LAC.
- **Sortie du dimanche 26 juin**
SORTIE INTERCLUB : Environ 70 à 80 voitures
Sortie PIC NIQUE géant
- **Sortie du dimanche 3 Juillet :**
Destination : LES ARAVIS
- **Sortie du dimanche 21 août :**
Organisation : Julie et Serge PARRATTE
- **Sortie de 17 et 18 septembre :**
Destination : LA BOURGOGNE
- **Sortie du 9 octobre :**
Fête de Village de VEYRIER DU LAC – Exposition vehicules
- **Sortie du samedi 3 et dimanche 4 décembre :**
CHAMBERY AUTO RETRO – stand exposition

Bien Vivre à Veyrier-du-Lac

La renaissance d'un village, dans l'intervalle entre un passé révolu et un avenir à figurer.

L'ambitieux projet « OSONS VEYRIER - la renaissance d'un village » que nous vous avons dévoilé le 1/10/2021 en réunion publique, après sa présentation en Mairie le 30/07/2021, a motivé de nombreux sociétaires parmi les 123 que compte, avec bonheur, BVV en 2021. Plusieurs groupes de travail se sont mobilisés pour dessiner notre village et contribuer à mieux y vivre en préservant la beauté du site et en respectant sa mémoire.

La présence humaine sur notre coteau de Veyrier, qui ne s'appelait pas encore « du-Lac », remonte au Néolithique ; son histoire commence vraiment au 1^{er} siècle apr. J-C. Essentiellement viticole, notre village, gagné par un tourisme de villégiature, a été déclaré à urbaniser en 1960. Sa population est passée de 461 habitants au sortir de la Grande Guerre à 2300 aujourd'hui. Avec environ 1100 résidences principales et 400 secondaires, le bourg a changé avec la déprise agricole et l'urbanisation galopante, l'évolution des modes de vie, les besoins de mobilité, la multiplication des activités de loisir ; non sans menaces sur la qualité de vie des habitants et la conservation du patrimoine naturel et bâti.

Le projet traite, en conséquence, du centre village, des bâtiments et terrains communaux, des trottoirs, chemins et sentiers, des voiries et aménagements cyclables, des routes du haut et du bas. Il s'appuie sur l'étude de prospective urbanistique présentée par BVV à la municipalité en 2015 pour la décennie 2020 et complète son rapport sur la mobilité en rive Est et la proposition d'un plan de circulation apaisé pour les habitants, remis en 2021 au Maire de Veyrier-du-Lac et à la Présidente du Grand Annecy. Premier exemple, la sécurisation des « routes du haut » (Mont Veyrier et Corniche) qui est devenue nécessaire tant pour les riverains que pour les

promeneurs qui y apprécient les vues panoramiques sur le lac et la Ravoire. Cette problématique est à placer dans la globalité de la circulation automobile dans la commune, tant sur ses voies propres que pour les routes extra-communales qui les alimentent. La solution passe notamment par la réduction du trafic de transit Annecy-Aravis par le bord du Lac, mais aussi Annecy-Faverge-Tarentaise par la rive Est (saturation de la RD909a en week-end et saison).

Quant au Presbytère, il est l'un des édifices les plus anciens de Veyrier-du-Lac, situé au cœur du village, au milieu d'autres espaces et bâtiments communaux, en entrée de sa rue historique, la rue de la Voûte, et de son patrimoine architectural. Ses premières pierres ont été assemblées en 1456, en duché de Savoie ; il servit de « salle commune » en 1792, puis de 1^{ère} mairie. Sa réhabilitation figure comme un des éléments structurants de l'aménagement du centre bourg avec la complicité des lieux avoisinants : clocher roman de l'église primitive et parvis, lavoir public (1919), hôtel-restaurant de la commune (ex La Chaumière, dont une tour d'origine XVIII^e), mairie actuelle (1957) et son esplanade. A la différence des projets des municipalités précédentes (2019 et 2021), le projet de BVV s'inscrit dans l'objectif plus général de redonner une centralité au village route actuel, en travaillant sur son cœur historique à faire revivre et à valoriser. Les recommandations ont été présentées à la Municipalité en février 2022 et envoyées aux adhérents et au Président du Conseil Départemental. En devenant la « pièce maitresse de la culture » à Veyrier-du-Lac, cette réhabilitation contribuerait de plus à l'attractivité de la commune, trop restreinte aujourd'hui à la baignade des visiteurs de passage et insuffisamment au tourisme résidentiel ; elle concilierait le bien commun, notion chrétienne, et l'intérêt général, concept laïc.

« Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté » (1832, Victor Hugo). Il peut aussi y avoir son histoire et sa valeur patrimoniale.

Olivier LABASSE



La cinémathèque

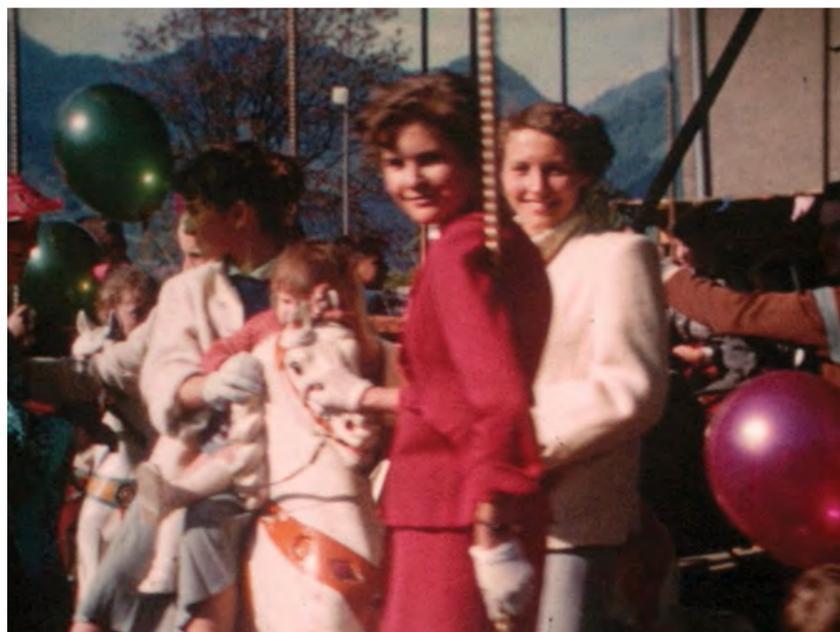
Veyrolaines et Veyrolains,

Ces deux dernières années auront sans aucun doute été parmi les plus délicates avec l'épidémie de Covid-19 qui a bouleversé nos vies personnelles, touché nos plus proches. La pandémie a changé nos vies, provoqué l'arrêt brutal de certaines de nos activités. La situation semble, à l'heure de ces lignes, encore compliquée et incertaine. Néanmoins un espoir se dessine, et un souhait constant, celui d'écrire toutes et tous ensemble, un nouveau chapitre dans le temps et dans l'instant.

2022 est une étape majeure pour la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain.

Depuis plus de 22 ans, la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain collecte, sauvegarde et valorise la mémoire collective de nos territoires. Une nouvelle direction est venue épauler une équipe dynamique, motivée et talentueuse, et avec vous, Veyrolaines et Veyrolains, nous souhaitons continuer cette humble mission. Dans les prochaines semaines et pour fêter l'arrivée de l'été, nous vous accueillerons en famille, avec vos aînés et vos enfants, par une nouvelle programmation de films, un aménagement de nos horaires pour les séances, des visites, dans ce bâtiment qui vous tient fort à cœur, le téléphérique. Le téléphérique sera dans les prochains mois et les prochaines années, un bâtiment ouvert, original et surprenant, avec une programmation dense et accueillante, une offre hors-les-murs inédite, des cycles, des expositions, des ateliers, des ciné-débats, des rencontres.

Dès le début 2023, le téléphérique sera pour toutes et tous, un lieu accueillant, de culture, d'échange et de convivialité. Nous souhaitons vous y convier, le faire avec vous et pour vous, et notamment en encourageant notre offre pour les adhérent-e-s de la Cinémathèque. Devenir Adhérent-e-s, c'est donner à la Cinémathèque, les moyens de mener à bien sa mission. Devenir Adhérent-e-s de la Cinémathèque, c'est pouvoir visionner



sur place vos films de famille, accéder à un riche programme événementiel et culturel. Devenir Adhérent-e-s de la Cinémathèque, c'est contribuer à la sauvegarde et au rayonnement du monde cinématographique de nos si beaux territoires de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Ain. Enfin, devenir Adhérent-e-s de la Cinémathèque, c'est construire, voter et décider ensemble du futur de l'association de la Cinémathèque, de notre mémoire collective, en la transmettant et la rendant accessible au plus grand nombre.

A partir de cet été, la Cinémathèque va ouvrir ses portes pour des visites, des moments de vies, des projections surprises. Ouvrir le téléphérique, l'ouvrir à la culture, à la pluralité, à la création artistique, l'ouvrir à vous, l'ouvrir pour vous, Veyrolaines et Veyrolains est notre souhait et notre plus grande ambition.

A bientôt.

Toute l'équipe de la Cinémathèque

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS

Inscriptions et visites au téléphérique et sur : www.letelepherique.org

04 50 23 51 09



La résidence Paul Idier

Un lieu de vie, d'expériences et de partage. L'entrée en EHPAD est un moment de vie qui questionne la personne sur son identité, son rôle et ses liens sociaux. De ce fait, toute l'attention du personnel de la Résidence Paul Idier se porte sur la préservation de l'estime positive de soi ainsi que sur ce réseau social essentiel à tous.

Différents facteurs influencent l'estime de soi d'une personne : son environnement, son éducation, ses aptitudes physiques et intellectuelles ou encore sa personnalité. C'est pourquoi, l'équipe de la vie sociale s'efforce de prendre en compte chaque résident dans son individualité, afin de proposer des activités hebdomadaires, individuelles ou collectives variées en adéquation avec les attentes et souhaits de tous (gym douce, atelier mémoire, activités manuelles, jeux de société, promenades dans le parc, écoute musicale, sorties, spectacles...).

Cette année, de nouvelles animations ont vu le jour à la résidence :

- La bibliothèque mobile :

Les livres et les récits de voyages permettent de s'évader et de stimuler l'imagination. La résidence propose ainsi une large sélection de livres accessible depuis la bibliothèque située au niveau de l'accueil. Afin de faciliter l'accès à la lecture, le projet d'une bibliothèque mobile a été concrétisé grâce à un chariot que déplace l'une des animatrices dans les étages de l'établissement avec une résidente, aide bibliothécaire. Marie organise également des temps de lecture, qui offrent une occasion supplémentaire de créer du lien social entre le personnel et les résidents.

- L'atelier « vi(e)sâge » :

Afin d'apporter un mieux-être aux résidents et de leur permettre un apaisement physique et mental, un projet bien-être multisensoriel a été mis en place par deux de nos animatrices : l'atelier « vi(e)sâge ». Cette activité propose une parenthèse au résident qui le souhaite en recevant un soin relaxant et apaisant soit par un massage du visage, du cuir chevelu ou encore un masque de beauté. L'idée principale étant de soulager

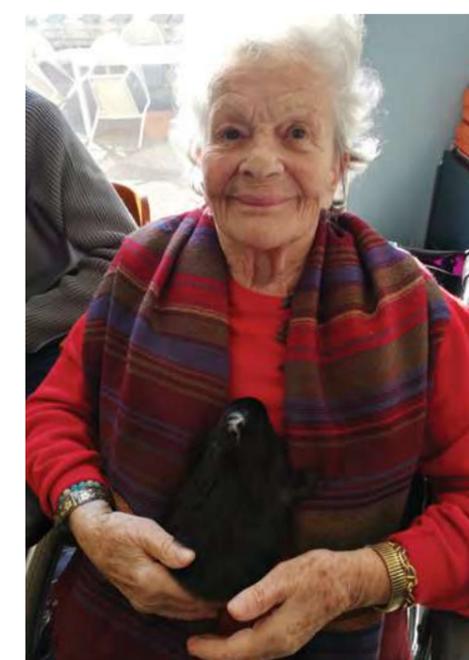
le résident à travers un moment sensoriel par des gestes doux et une ambiance musicale zen. Des massages des mains sont aussi proposés lors de ces séances avec notamment un échange de rôle entre le résident et l'animatrice.

- La « lapinothérapie » :

Inspirée de la zoothérapie ou thérapie assistée par l'animal, la résidence a adopté deux lapins nains dans l'objectif de pouvoir proposer au quotidien une animation thérapeutique : la « lapinothérapie ». En effet, suite à la venue d'une intervenante en médiation animale, l'équipe a pu observer l'impact positif sur les résidents même les plus dépendants au contact d'animaux. Ainsi, dans l'objectif de faire perdurer les bienfaits de la proximité d'un animal de compagnie, la coordinatrice a pris l'initiative d'adopter deux lapins nains. Installés dans la salle d'animation, les lapins peuvent ainsi recevoir, chaque jour, la visite des résidents. Les lapins sont également présentés en chambre, à la demande, lorsqu'un résident ne peut pas se déplacer.

Proactif dans ses propositions, le service de la vie sociale propose chaque semaine des activités variées et adaptées aux envies et aux besoins des résidents. L'animation de la résidence ne se cantonne pas uniquement à ses animateurs ; c'est l'investissement de tout le personnel qui travaille en synergie qui contribue au bien-être et au confort des résidents.

Faustine CHAPOT,
Coordinatrice de la vie sociale, Résidence Paul Idier



Anciens combattants



Réflexions sur le devoir de mémoire

La mémoire se traduit en deux idées contradictoires : tout d'abord elle est un lien collectif entre les citoyens, quel que soit leur différence.

Ensuite, elle représente un sujet fréquent de conflits politiques et de controverses médiatiques publiques.

Si chaque citoyen à sa propre conception de la mémoire, il est clair que la deuxième guerre mondiale et aussi dans une moindre mesure la première sont les plus prégnantes.

Le CREDOC a posé aux Français la question « Quel est, selon vous, l'événement historique le plus important survenu depuis 1900 ? ». Si pour 16% c'est la covid, la deuxième guerre mondiale arrive largement en tête, avec 33%. La guerre d'Algérie ne concerne que 1% alors que plus de 25000 jeunes de 20 à 30 ans y ont laissé leur vie.

En 2016, les Français étaient 81% à adhérer à l'affirmation : il est primordial de commémorer de grands événements passés pour en transmettre le souvenir aux jeunes générations. Cette adhésion va au-delà du souvenir des deux guerres,

80% des personnes interrogées étaient d'accord en 2012 pour qu'une cérémonie du souvenir soit faite pour le cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Enfin, les enquêtes montrent que les jeunes générations sont très attachées à la commémoration des deux guerres mondiales et même favorables à en élargir le champ.

Ainsi la mission commémorative dont le Ministère des Armées est le dépositaire, est essentielle mais fait face, aujourd'hui à d'importants défis : disparition progressive des acteurs et témoins de l'histoire ; crise sanitaire qui a éloigné les publics, risque de repli mémoriel sur soi.

Il apparaît nécessaire d'aller à la rencontre de nouveaux auditoires en allant vers les jeunes pour leur parler selon des codes et formats de l'époque actuelle, ce qui exige un effort didactique pour présenter les cérémonies et en expliquer le sens.

Le site internet « cheminsdememoire.gouv.fr » propose ainsi des ressources documentaires qui invitent l'internaute à une lecture didactique et mémorielle des cérémonies.

A Veyrier du Lac, ces enjeux sont pris en compte depuis de nombreuses années :



Mrs Jean Mignot et Jean Béolet

Participation active des enfants des Ecoles et des habitants toujours plus nombreux lors des commémorations du 8 Mai et 11 Novembre, soutien sans faille de Mme la Maire et du Conseil Municipal.

Enfin, les Anciens Combattants ont décidé de rejoindre l'Union Nationale des Combattants (UNC74), association la plus importante qui doit nous permettre de continuer le devoir de mémoire.

M Songeon,
Le président des Anciens Combattants

Source du texte : revue la Mémoire du Ministère des Armées

Veyrier Patrimoine

L'année 2022 nous ouvre des perspectives plus clémentes que les deux années précédentes.

Nous pouvons déjà vous annoncer plusieurs dates à retenir pour nos manifestations traditionnelles :

• **12 juin :**
Farfouille quai Général Doyen (report au 19 juin en cas de mauvais temps)

• **18 septembre :**
Journée du Patrimoine
Découverte du Château de Fésigny et publication de son livre

• **25 septembre :**
Farfouille quai Général Doyen

• **Sans oublier le 21 mai** lors de l'accueil des nouveaux Veyrolains, une visite de centre du village autour des panneaux informatifs avec Bernard Prémat.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces manifestations et pour ceux qui voudraient découvrir ou redécouvrir Veyrier. Nos publications sont encore disponibles. **En vente au bureau de Tabac de Veyrier-du-Lac et au siège de l'association.**

Bel été à tous dans notre belle Commune !

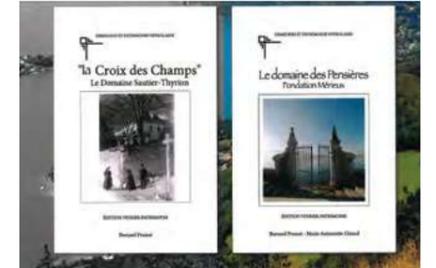
Mijette GIRAUD
Présidente

**SIÈGE DE
L'ASSOCIATION**

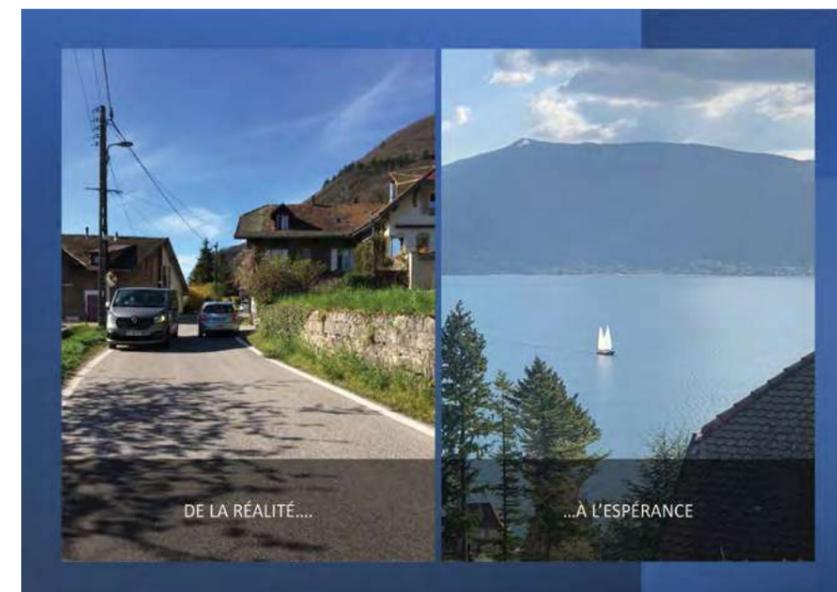
**5 rampe de Fésigny à
Veyrier-du-Lac**

mijette@orange.fr

06 81 86 53 30



Voies panoramiques sécurisées



Nouvelle équipe, nouveaux espoirs pour les Voies Panoramiques. Espoir plutôt tempéré pour le moment puisque, à l'heure où j'écris ces lignes, la date de la réunion publique promise pour présenter les travaux qui doivent être entrepris route de la Corniche n'a toujours pas été fixée. Beaucoup de projets pour le bas du village, les plages, etc. qui sont certes nécessaires mais qui ne sont pas sans conséquences (néfastes) pour le haut du village qui continue à supporter le trafic de délestage sur des voies non appropriées. Ce balcon qui offre des vues magnifiques n'invite pourtant pas à une promenade détendue alors que la circulation incessante (surtout le week-end) et non sécurisée rend dangereuse toute tentative de flânerie ! A quand le classement en « route touristique » accompagné d'une « desserte locale » réservée aux riverains et à la mobilité douce ? Il ne suffit pas de mettre la route du Port en sens unique pour régler le problème global de la mobilité dans notre village.

Catherine Viaux
Panoramiques.de.veyrier@gmail.com

Lumière sur les activités du Centre de Conférences Les Pensières

Appartenant à la Fondation Mérieux, fondation familiale reconnue d'utilité publique, le Centre des Pensières, basé à Veyrier du Lac, est un centre de conférences international dont la mission est de

également les associations locales, nationales et internationales afin de contribuer à l'intérêt général. Dans ce contexte, nous avons été heureux de soutenir l'UNICEF Haute-Savoie et d'accueillir l'UNICEF France le 9 février dernier pour une soirée exceptionnelle, « Être un enfant en Afghanistan : récit d'une immersion dans l'impensable », qui aura permis la collecte de 28 000 euros pour soutenir leurs programmes en faveur de l'éducation, la santé et l'hygiène des enfants d'Afghanistan.

En collaboration avec l'association Les Amis du Père Pedro, le Centre des Pensières accueillera également une soirée le 14 juin avec le Père Pedro Opeka, fondateur de l'association Akamasoa, pour sensibiliser à l'urgence d'agir à Madagascar [NDLR : à la date de la rédaction de l'article, l'évènement n'a pas encore eu lieu]. Ce pays déjà lourdement touché par la pauvreté et la malnutrition subit de plein fouet les catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes et les conséquences sanitaires qui en résultent. Présente à Madagascar depuis 15 ans, la Fondation Mérieux y développe des projets aux côtés des autorités et acteurs locaux afin de renforcer leurs capacités de lutte contre les maladies infectieuses, et contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables dans une approche de santé globale.

La Fondation Mérieux est un partenaire de longue date de l'association Akamasoa du Père Pedro auprès de qui elle œuvre au renforcement de l'accès à la santé et à l'éducation des populations les plus démunies. C'est donc tout naturellement que les Pensières ont ouvert leurs portes au Père Pedro pour cette soirée de sensibilisation et de collecte de fonds pour les personnes les plus vulnérables, à Veyrier-du-Lac. Le Centre est également ouvert à toutes

les organisations et entreprises locales et régionales qui partagent ses valeurs pour des réunions de travail, des assemblées générales et conseils d'administration pour contribuer au rayonnement économique, culturel et associatif du territoire.



CONTACT

contact@lespensières.org
www.fondation-merieux.org

04 50 64 80 80

Photos par ordre :
Fondation Mérieux
Studio Bergoend
Unicef Haute-savoie

promouvoir les échanges et le partage des connaissances scientifiques afin de faire avancer la santé mondiale. Il accueille chaque année des cours et des conférences qui rassemblent 5 000 à 6 000 personnes parmi les plus grands experts dans le domaine de la santé. Le Centre est équipé des dernières technologies audiovisuelles pour permettre au plus grand nombre d'assister à des réunions et conférences sur site comme à distance, dans les meilleures conditions de collaboration. En ligne avec la mission de la Fondation Mérieux, le Centre des Pensières soutient

Pétanque Veyrolaine

Nous sommes 42 licenciés FFPJP et 30 sociétaires.

Nous ferons le 1^{er} mai notre premier concours en doublette mixte qui lancera cette nouvelle saison.

Après deux années de COVID, nous sommes heureux de retrouver les terrains de pétanque ainsi que nos licenciés, nos sociétaires et nos amis.

Courant toute la saison, nous prévoyons nos différents concours, nos rencontres amicales avec des clubs de secteur, nos ouvert à tous en semi-nocturne.

La Pétanque Veyrolaine est ouverte l'après-midi, sauf en cas de pluie.

Bienvenue à tous ceux qui désirent faire une partie de pétanque.... Venez nous rencontrer...

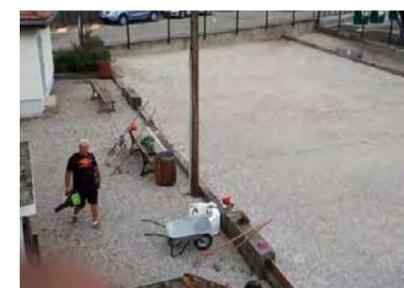
Plage de la Brune.

Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre au **07 86 86 51 49**.

Gilles DAZZINI,
Président de l'Association Pétanque Veyrolaine



16 avril 2022 – Nettoyage du Clos suivi de quelques parties...



Back to Bones

Back To Bones, votre Club Nautique à Veyrier rouvre ces portes après la trêve hivernale.

Dès le 15 avril et jusqu'au 15 octobre pour les plus courageux, toute l'équipe vous attends pour vous initier ou vous perfectionner au Wakeboard, Wakesurf et Ski Nautique.

Pour sa 7^e saison, BTB met les petits plats dans les grands et vous propose entre autre :

La formule de stage 3, 4 ou 5 matinées pour nos futurs champions .

Ils goûteront à toutes les formes de glisses tractées avec entre chaque session des corrections vidéos et exercices ludiques au ponton.

Pour les « grands » qui souhaitent persévérer, des cartes d'abonnement permettent de profiter de tarifs réduits ainsi que de l'adhésion au club.

Afin de limiter leurs empreintes, les 2 bateaux sont équipés de kit éthanol permettant de tourner exclusivement au bio carburant, celui-ci produisant 60% de gaz à effet de serre de moins qu'un carburant classique.

BTB organisera plusieurs manifestations dans l'été, journée découverte, BBQ, compétitions et autre rassemblement de passionnés, restez informés des évènements à venir sur leur site :

<https://www.back-to-bones.com>



Tennis Club



Un hiver exceptionnel a permis aux inconditionnels de la petite balle jaune d'assouvir leur passion pratiquement tous les mois.

Cette météo a également permis aux bénévoles du club de la remise en état des terres battues qui souffrent énormément pendant la période automne/hiver : feuilles mortes, aiguilles de pins, mousses vertes, brindilles, etc...Sans compter sur l'inondation de Noël, qui en plus d'avoir répandue de la boue à l'intérieur du club-house et des vestiaires, a envahi une partie du court n°1, y déposant une terre glaise qui a été très difficile d'enlever.

La journée du 19 mars a été consacrée au nettoyage de printemps et une bonne dizaine d'adhérents y ont participé.

Voici donc la nouvelle saison qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Eric, votre moniteur arrivé l'automne dernier a trouvé ses marques ; son expérience et sa motivation ont conforté le comité sur le choix de sa personne.

L'école de tennis a donc repris ce printemps et nous espérons bénéficier de la même météo que depuis le début de l'année...Rappelons ici que c'est presque 150 enfants qui suivent ces cours, un ratio exceptionnelle pour la taille de la commune en comparaison d'autres club du bassin annécien...(voir le billet de l'EdT en fin d'article)

Côté gérance, Frank a été reconduit dans ses fonctions et nul doute qu'avec une année de recul, il aura acquis quelques nouvelles astuces pour vous servir encore mieux...

La rénovation des infrastructures est pratiquement terminée, restent quelques aménagements comme l'acquisition d'un petit chalet pour ranger les outils de « jardinier » L'éclairage en mode led est en cours de décision.

Même si le TCV est tourné vers le loisir, quelques « mordus » représentent le club dans les divers championnats

départementaux organisés par la FFT. Les équipes du TCV composées d'une équipe dames et de deux équipes pour les messieurs disputent ce championnat jusqu'à fin mai, gageons qu'ils représenteront très haut les couleurs du TCV !!!

Autres animations au sein de votre club et trois importantes sont prévues cette saison :

Tournoi officiel du 18 au 28 juillet, boucles du Cœur le 9 octobre et tournoi Inter-Génération dont la date est à définir ainsi que cinq soirées festives dont la première est prévue le 28 mai.

Un petit bémol quand même : le nombre proche de zéro d'adhérents à l'assemblée générale...On peut voir différemment ce désintéressement :

Soit le comité du TCV s'en réjouit car pas de remarques sur sa gestion et il en déduit que tous les adhérents sont satisfaits de cette dernière, soit le tennis s'individualise encore plus et que l'esprit « club » a complètement disparu dans le village... Sportivement votre,

Pour le Comité du TCV,
A.Navilloz, Président

Le billet sur l'école de tennis : Deux saisons très particulières, c'est ce que le Tennis Club de Veyrier, comme beaucoup d'autres associations, a vécu depuis mars 2020 !



Alors que le retour à la normale était annoncé sur les courts du club veyrolain, un changement de taille allait modifier au cours de l'été l'organisation du TCV : Julien, moniteur du club depuis 5 années nous quittait pour une autre expérience, toujours dans le tennis. Après quelques recherches, le bureau du club a trouvé Erik Bertin, enseignant professionnel d'expérience en poste sur le bassin annécien depuis plus de 10 ans.

L'école de tennis a pu repartir dès les premiers jours de septembre et le nombre d'enfants est actuellement proche de 150. La trêve hivernale de mi novembre à mi mars a pris fin avec une belle surprise pour les enfants et les adultes, la mise en place du « Tournoi Défi », tournoi interne permanent pour les membres du club et le « Challenge des p'tits champions » qui a pour but d'encourager les enfants à jouer et à s'affronter amicalement sur les courts du club !

Les championnats juniors de l'automne ont vu la participation d'une équipe 15/18 ans et quelques équipes du TC Veyrier vont jouer les trouble fête ce printemps au cours du championnat départemental des jeunes 11/12 ans et 13/14 ans.

TOUTES LES INFOS SUR :

tennisveyrier.fr
ou auprès du moniteur : Erik Bertin
06 15 07 82 52

Tonique à Veyrier-du-Lac

Le Gym Club de Veyrier vous propose des cours mixtes en gym d'entretien, stretching et Pilates, donnés par une prof sympa et compétente, dans une ambiance de bonne humeur.

Les cours ont lieu les lundi, mardi, mercredi et vendredi, dès le 12 septembre 2022. Vous pouvez choisir entre un et quatre cours par semaine.

Lieu : groupe scolaire Alice Delean, pl. des Ecoliers.

La salle de sport se trouve en dessous de la salle polyvalente La Veyrière. Parking couvert (entrée rue des Ecoliers).

TARIFS 2021 – 2022 (licence comprise)

1 cours/semaine :
166 € (si 1 cours Pilates : 178 €)

2 cours/semaine :
217 € (si 1 cours Pilates : 229 €)

3 cours/semaine :
258 € (si 1 cours Pilates : 270 €)

4 cours/semaine :
289 € (si 1 cours Pilates : 301 €)

- 10% réduction pour la 2e personne de la famille
- Possibilité d'assister gratuitement à 2 cours avant de s'inscrire.
- Cours rattrapables en cas d'empêchement
- Chaque cours limité à 20 personnes (15 personnes pour les cours de Pilates)



RENSEIGNEMENTS

gymclubveyrier@laposte.net

Anne-Marie BERRETTE
04 50 60 00 07

Alain COURTOIS
06 73 44 28 55

Harry JACOBS
06 34 41 59 02

PROGRAMME

Lundi
09h-10h GYM
10h-11h STRETCHING

Mardi
09h-10h GYM
10h-11h STRETCHING

Mercredi
09h-10h GYM
10h-11h PILATES

Vendredi
09h-10h GYM
10h-11h STRETCHING
11h-12h PILATES

Veyrier Club Nautique

Bonjour à toutes et à tous,

Dans l'édition hivernale, l'accent avait été mis sur le travail des salariés pendant la saison d'été.

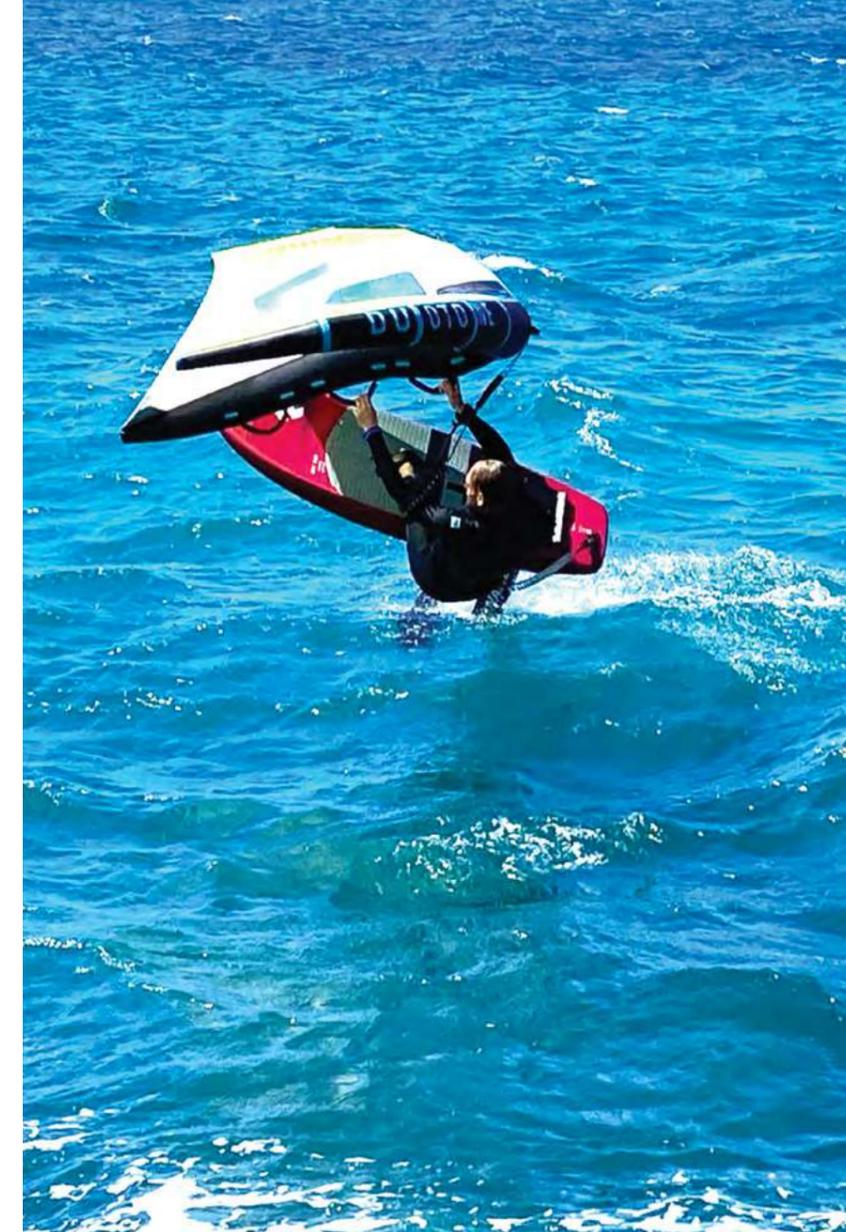
L'hiver ce sont les bénévoles du comité qui prennent le relais. Sous la conduite bienveillante de Francis Valoteau notre président/chef d'orchestre, chacun s'affaire sur les sujets qui lui sont attribués.

Dans un premier temps, nous dressons un bilan de la saison écoulée aussi bien en terme financier que de fonctionnement. L'analyse des données nous permet de cibler les points à améliorer. Puis, en fonction des résultats et des moyens disponibles, nous proposons des projets et faisons des choix d'investissements.

D'octobre à mai, pas une semaine sans une réunion ou une séance de travail, tant entre membres du comité qu'avec nos contacts extérieurs (mairie, CDV74, CDOS ou SILA).

Tout ceci dans la perspective de « l'examen de passage » que constitue l'assemblée générale. Cette année, l'AG s'est tenue le 08 avril à la salle de la Veyrière et à l'issue des différentes présentations, les membres du club présents ont renouvelé leur confiance à l'équipe en place. Ouf ! Mission accomplie !

Nous vous donnons rendez-vous à la base nautique début juin avec entre autres nouveautés des cours de Wing foil. En attendant vous trouverez toutes les infos et notre actualité sur le site veyrierclubnautique.fr



Ski Club



Après une saison 2021, réduite à sa plus simple expression pour cause de pandémie, le Ski Club de Veyrier a repris ses activités cet hiver 2022 avec plus d'entrain que jamais.

Avec plus de 1 660 forfaits distribués cette saison, un week-end les 5 et 6 mars à Briançon, le club et 66 participants sont partis à la découverte de l'Autriche du 10 au 13 mars 2022.

Prévu initialement en 2021 ce voyage a tenu toutes ses promesses. Conçu, porté et réalisé par le Président Jean-Louis Dupland, ce dernier n'a pu malheureusement en profiter suite à une chute malencontreuse à Briançon qui l'a privé de ce déplacement. Premier arrêt à Bludenz, commune du Voralberg, où nous nous rendons à la Brasserie Fohrenburger dont nombre de participants rapporteront un souvenir !

Arrivée à l'hôtel Sonnblick à Klösterle, petit village calme où chacun va prendre ses marques dans les chambres avant de se rendre au repas du soir, excellent et copieux.

Vendredi sous un soleil radieux, départ depuis Saint Christophe, où souffle un vent de tempête qui heureusement s'apaisera dès la bascule sur Saint Anton. Première journée sur des pistes techniques, aux pentes raides qui raviront l'ensemble des participants.

Samedi, ce sera la grande découverte, depuis Lech, un grand tour magnifique au cœur des sommets, qui mènera les skieurs qui le souhaitent, de Lech vers Zurs avec un retour à Lech par Madloch. Et le séjour se clôturera par la petite station de Sonnekopf, proche de l'hôtel aux pentes extrêmement raides et une descente finale en forêt avant le retour au calme.

Bien que privée de ski pour cause de chute au cours de la saison, j'ai pu profiter du soleil, de la montagne, en rejoignant parfois les skieurs pour déjeuner en altitude et même faire une grande virée à Sonnenkopf où je me suis rendue à pied jusqu'à la limite de la réserve naturelle qui borde les pistes. Le temps superbe dont nous avons bénéficié pour ce séjour nous a tourné le dos et c'est sous une pluie battante que nous avons rejoint Veyrier dimanche soir, la tête encore remplie des images superbes de ces stations du Voralberg que nous



venions de découvrir ensemble.

Beau séjour qu'on n'est pas prêt d'oublier !!

Régine Jacquet
Secrétaire Ski Club Veyrier-Du-Lac



La Fondation du Patrimoine

Sauvegardons ensemble notre patrimoine !

La Fondation du Patrimoine, organisme à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, est le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine a pour vocation première de préserver et de restaurer le patrimoine non protégé dans toute sa diversité. Elle accompagne chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien.

Avec divers outils, dont :

- le Label de la Fondation du Patrimoine, à destination des propriétaires privés, qui permet la reconnaissance de la qualité patrimoniale du bien et la qualité des travaux envisagés. L'attribution du Label permet au propriétaire, sous réserve de conditions, de défiscaliser tout ou partie des travaux.

- la souscription publique, pour les propriétaires publics ou associatifs, permettant un accompagnement technique, et le lancement d'un appel au mécénat populaire ou d'entreprises, avec délivrance de reçus fiscaux pour les donateurs.

- La Mission Patrimoine, portée par Stéphane Bern et la FDJ, en étroite partenariat avec la Fondation du Patrimoine, permettant un soutien financier aux projets sélectionnés par le jury national.

La Fondation du Patrimoine développe également de nombreux mécénats nationaux et régionaux, ainsi que des partenariats avec des collectivités, dans le but de mobiliser les différents acteurs privés et publics pour la sauvegarde du patrimoine français.



RENSEIGNEMENTS

Pour toute information sur nos missions :
www.fondation-patrimoine.org

Délégation régionale :
rhonealpes@fondation-patrimoine.org

Renaud Veyret, délégué départemental :
renaud@chaletdumi.com

Dominique Chaligne, déléguée adjointe:
dominique.chaligne@fondation-patrimoine.org

La Fondation du Patrimoine a déjà eu l'occasion d'intervenir à Veyrier du Lac :

- Souscription en faveur de la Cinémathèque, pour la sauvegarde du Fonds Kinsmen

- Label Fondation du Patrimoine pour la réfection d'une toiture





RENAULT
La vie, avec passion

VENTE DE VOITURE NEUVE
ENTRETIEN/RÉPARATION TOUTE MARQUE
CARROSSERIE/MÉCANIQUE
CENTRE EXPERT VE



VINCENT LUCANO
AGENT

GARAGE LUCANO VINCENT SAS
5, rue des Bouvières - PARC DES GLAISINS
Annecy-le-vieux
74940 ANNECY - FRANCE
+33 (0)4 50 64 04 63
garage-lucano-74940@orange.fr

BLOC NOTES

Bloc-notes

Etat-civil

Sweet
PROPERTY



LA SENSATION UNIQUE D'ÊTRE CHEZ VOUS

Votre agence immobilière à Veyrier-du-Lac avec une écoute attentive
et personnalisée de ses clients, vendeurs comme acquéreurs

www.sweetproperty.fr – +33 (0)6 32 11 06 80 – gwen@sweetproperty.fr



MAIRIE

7, place Charles Mérieux - 74290 Veyrier-du-Lac

Accueil état civil, élections, associations

Tél. : **04 50 60 28 05**
mairie@veyrier-du-lac.fr

Services techniques et urbanisme

Tél. : **04 50 60 10 13**
Fax : **04 50 60 08 18**
accueilst@veyrier-du-lac.fr

LA MAIRIE EN LIGNE !

WWW.VEYRIER-DU-LAC.FR

- Informations administratives
- Compte rendu du Conseil Municipal
- Consultation pour les marchés publics
- Annuaire et liens utiles

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h
Le 1^{er} samedi de chaque mois : 8h30 - 11h30

Pour réserver la salle polyvalente La Veyrière du groupe scolaire, merci de contacter directement le responsable du complexe au **06 74 88 14 60**.

LE CAFÉ DES ÉLUS

Venez à la rencontre des élus en mairie sans rendez-vous, **tous les lundis de 8h30 à 12h**.

LA POSTE - nouveaux horaires

31, rue de la Tournette

Tél. : **3631**

Le bureau de Poste de Veyrier-du-Lac assurera maintenant ses services **du lundi au vendredi de 14h à 16h30**.

POLICE MUNICIPALE

Tél. : **04 50 60 02 48** / Mobile : **06 86 88 72 86**

GENDARMERIE D'ANNECY-LE-VIEUX

19, rue du Pré de la Salle

Tél. : **17** ou **04 50 23 02 23** (centre opérationnel de la gendarmerie pour poste fixe uniquement)

POMPIERS

Tél. : **18**

STATIONNEMENT

Parkings gratuits toute l'année :

Parkings de la mairie et de la poste
Parking souterrain des Epêles (rampe de Fesigny)
Parking souterrain du groupe scolaire Alice Déléan - Espace La Veyrière (accès par la rue des Ecoliers)

STATIONNEMENT PAYANT DU 1^{er} MAI AU 30 SEPTEMBRE 2022 DE 9H À 19H

Tous les jours, les dimanches et jours fériés inclus.

Tout le stationnement du bas de la commune dont les parkings du Plant, des Pérouzes, du Port, de la Brune, du quai Général Doyen, des Tennis est concerné.

1h de stationnement : **2.10 €**
2h de stationnement : **4.20 €**
4h de stationnement : **6.40 €**
8h de stationnement : **16.80 €**
Forfait post stationnement : **40 €**
(Minimum de perception : 0.50 €)

Des abonnements existent, se renseigner auprès de la police municipale au **06 86 88 72 86**.

Si un horodateur est en panne, appeler la police municipale **06 86 88 72 86** afin que nous puissions remettre l'horodateur en service. Toutes les informations nécessaires sont affichées sur l'horodateur. **Paiement par CB** pour la plupart des horodateurs.

ZONE BLEUE

Une signalisation « zone bleue » est mise en place pour le stationnement des véhicules de 9h à 19h tous les jours sauf le dimanche et jours fériés, pour une durée maximale d'une heure trente :

- **Sur la RD 909** : du n° 7 de la route d'Anney au rond-point de la poste et rue de la tournette du rond-point de la poste jusqu'au parking de la mairie.
- **Sur la rue de la Voûte** : du rond-point de la poste au 40 de la rue de la Voûte jusqu'à l'intersection avec le chemin du Château.

Les automobilistes devront apposer un disque réglementaire sur le tableau de bord de leur véhicule, visible et lisible de l'extérieur du véhicule, pour permettre le contrôle des durées de stationnement autorisées.

TAXIS

Tél. : **06 26 37 51 97 // 06 70 07 98 99**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire est éteint sur une voie communale de Veyrier-du-Lac : veuillez contactez la mairie au **04 50 60 10 13** ou le signaler via l'appli Cityall.

Eaux Pluviales

Un regard bouché, un problème au niveau du réseau d'eaux pluviales ? Merci de contacter les services techniques de la mairie au **04 50 60 10 13** ou le signaler via l'appli Cityall.

Eaux Usées

Pour tout problème sur le réseau, téléphoner au SILA à Cran-Gevrier au **04 50 66 78 55**

EAU POTABLE

Ouverture d'un compteur, fuite, appeler le Grand Anney au **04 50 33 89 30** (service facturation)
Urgences : **04 50 33 89 39**

ENEDIS

Dépannage électrique : **09 726 750 74**
Accueil raccordement : **0 810 144 684**

ENEDIS a le souci de vous prévenir à l'avance des coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser. Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous sur le site : www.enedis-prevenance.fr

www.selectra.info/demenagement/annuaire/haute-savoie/veyrier-du-lac qui liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans votre commune.

www.electricite.net annuaire des numéros de téléphone électricité et gaz mis à jour.

www.kelwatt.fr/demenagement démarche ouverture compteur électricité et gaz.

GRDF

N° urgence gaz : **0 800 47 33 33**
Accueil gaz naturel raccordement : **09 69 36 35 34**
Pour en savoir plus : www.grdf.fr

DÉCHETTERIE À MENTHON SAINT-BERNARD

04 50 60 14 53

Horaires du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi mardi jeudi et vendredi : 13h30 - 18h30
mercredi-samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h30
dimanche : 9h - 12h

Horaires du 1^{er} novembre au 31 mars :
du lundi au vendredi : 13h30 - 17h30
samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Les déchets de démolition et de rénovation doivent être évacués systématiquement par le biais de prestataires privés.

Broyage à domicile, service gratuit du Grand Broyage à domicile, service gratuit du Grand Anney, sur rendez-vous, pour recycler ses branches dans son jardin : **04 50 33 02 12** - Inscription sur le site du grand Anney. De mi-mars à mi-juin et mi-septembre à mi-novembre.

Emplacements des conteneurs de tri sélectif :

- Plage de la Brune
- Devant le cimetière
- Parking des Pérouzes (entrée du port en contre-bas de la cinémathèque)
- Parking du début de la route de la Corniche
- Vieille route des Pensières, face au parking du centre de conférences des Pensières (uniquement le verre).
- Parking de Rampon (limite avec la commune de Menthon-Saint-Bernard)

Les gros cartons ne doivent pas être déposés dans les conteneurs de tri car ils nuisent au bon remplissage des colonnes ou en bouchent l'ouverture. Il faut les déposer vides et pliés à la Déchetterie de Menthon-Saint-Bernard.

Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit sous peines de poursuites (art. R632-1 et R635-8 du code pénal).

LES ORDURES MÉNAGÈRES

(Compétence du Grand Anney, direction de la valorisation des déchets)

46, avenue des Îles - 74000 Anney

Tél. : **04 50 33 02 12**
valorisationdechets@grandannecy.fr

Ramassage des ordures ménagères à Veyrier-du-Lac pour les particuliers, une fois par semaine, les lundis et de juin à août, deux fois par semaine, les lundis et jeudis. Si férié, ramassage maintenu !

ÉCOLES MATERNELLE, PRIMAIRE ET CRÛCHE HALTE GARDERIE

GROUPE SCOLAIRE ET SPORTIF ALICE DÉLÉAN

Place des Ecoliers - Veyrier-du-Lac

Directrice école maternelle : **04 50 60 16 25**
Directrice école primaire : **04 50 60 11 38**

PETITE ENFANCE

Place des Epêles - Veyrier-du-Lac

Crèche, halte : **04 50 77 52 23**

SERVICES MÉDICAUX

LE CONCILIATEUR

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736

EHPAD PAUL IDIER

22, route des Pérouzes - Veyrier-du-Lac

Tél. : **04 50 60 26 00**

contact@paul-idier.fr / www.paul-idier.fr

PÔLE MÉDICOSOCIAL D'ANNECY-LE-VIEUX

Tél. : **04 50 33 23 25**

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Direction du handicap

12, avenue de Chevène - 74000 Anney

Tél. : **04 50 33 22 50**

www.ageplus74.fr

Les pôles gérontologie à votre service

39, avenue de la Plaine - 74000 Anney

Tél. : **04 50 33 20 10**

Centre médico-social d'Anney-le-Vieux

Tél. : **04 50 33 23 25** (assistante sociale)

ANNECIA

Une aide à domicile en toute quiétude sur simple rendez-vous.

Tél : **04 50 52 72 10** - www.annecia.fr

AVEC L'H.A.D.74

L'Hospitalisation à Domicile de Haute-Savoie, Polypathologie. Vous allez pouvoir bénéficier d'une nouvelle offre de soins à domicile, entièrement prise en charge par votre Régime Obligatoire d'Assurance Maladie si vous êtes à 100%.

L'H.A.D. est une structure indépendante, privée, qui travaille en partenariat avec tous les acteurs de la Santé. Votre médecin traitant ou le praticien hospitalier peut vous prescrire l'H.A.D. en fonction de différents critères.

H.A.D.74 - N° Vert : **0 800 211 776**

ADMR

14, rue de l'Egalité - Le Grimpillon - 74290 Talloires

Tél. : **04 50 64 44 03**

ASSOCIATION ESPACE FEMMES GENEVIEVES D.

34, rue des Afforêts - 74800 La Roche sur Foron

"J'ai le droit de dire STOP à la violence"

Tél. : **04 50 97 61 90**

VIOLENCES CONJUGALES

Tél. : **3919** - ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

CENTRE PARAMÉDICAL DU CLOS CHARMEIL

40, rue de la Voûte - Veyrier-du-Lac

• **Cabinet d'infirmières** sur rendez-vous

Christelle COPPIER : **04 50 66 57 32 / 06 60 91 71 30**
WAKNINE Sylvie : **04 50 66 57 32 / 06 16 76 03 90**

• **Kinésithérapeute**

Jérôme GRETZ : **04 50 60 25 91 - 06 08 53 62 96**
Nathalie MONTMAIN : **04 50 60 25 91 - 06 87 27 13 69**

• **Ostéopathe**

Denis GOMICHOIN : **04 50 27 01 58**

• **Podologue & pédicure**

Gabriel VERHAMME, Marie-Hélène MATHIS, Thomas PIGAULT

Tél. : **04 50 09 91 20**

• **Dermatologue**

Martina BARBARIN : **04 50 52 92 26**

• **Orthophonistes**

Anne-Sophie CATRISSE

(RDV au cabinet et à domicile) : **04 50 51 69 98**

• **Médecins généralistes**

Evelyne RAFFIN - Sandra PETIT - Justine CHERRIER :

sur rendez-vous uniquement au **04 50 24 21 40**

et sur **doctolib.fr**

• **Pharmacie**

Catherine GILBERT, Delphine IMBERT

Tél. : **04 50 60 11 41**

HORS CENTRE PARAMÉDICAL

• **Chirurgiens-dentistes**

Stephan FABRE - Charlotte MARNIQUET - Benoît TESTON

Tél. : **04 50 60 02 33**

• **Cabinet de thérapeutes**

Résidence Clos Charmeil, 40c, rue de la Voûte,

entrée vers porte H - Veyrier-du-Lac

• **Psychologue**

Marie-Josée PROTEAU : **06 25 50 57 72**

mariejoseeproteau-psychologue.com

modjopro@gmail.com

• **Naturopathe**

Mélanie LAFRATE : **06 19 07 57 89**

motio.naturopathe@gmail.com

motio-naturopathe.fr

• **Massage bien-être - Pomme d'Happy**

Margaux : **07 82 02 97 48**

Au cabinet ou à domicile

• **Ostéopathe**

10, chemin de la Mavéria - Chavoires

Damien CATOIRE : **06 79 92 77 59**

• **Kinésithérapeute-ostéopathe**

12, route de Menthon - Veyrier-du-Lac

Nicolas MAITROT : **06 68 28 48 37**

• **Kinésithérapeute soins à domicile**

10, route de Morat - Veyrier-du-Lac

Charles Edouard FANTIN : **06 88 57 48 12**

fantin.kinedom@gmail.com

• **Masseur Kinésithérapeute**

5, rue du Mont-Baret - Veyrier-du-Lac

Thomas MAGGIORI : **06 58 00 17 40**

CULTURE

CINÉMATHÈQUE DES PAYS DE SAVOIE

12 bis, route d'Annecy - 74290 Veyrier-du-Lac

Tél. : **04 50 23 51 09**

contact@letelepherique.org

OFFICE DE TOURISME DU LAC D'ANNECY

1, rue Jean Jaurès - 74000 Annecy

31, rue de la Tournette - Veyrier-du-Lac

04 50 45 00 33 - **info@lac-annecy.com**

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons ou filles) ayant 16 ans révolus doivent se présenter impérativement à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille et de leur carte d'identité.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

En bus et en car, tous les trajets dans le Grand Annecy sont au tarif SIBRA. **Voyagez sur l'ensemble du Grand Annecy au tarif Sibra.** La région Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Annecy mettent en place une tarification unique pour faciliter les déplacements quotidiens en transports en commun sur les lignes régionales à l'intérieur du périmètre du Grand Annecy.

Illimité

Avec un abonnement Sibra, voyagez en illimité sur tout le Grand Annecy (lignes urbaines et interurbaines) tous les jours... même pendant les vacances scolaires.

Sur tout le Grand Annecy

Les titres de transport Sibra donnent accès à l'ensemble des lignes pour tout trajet interne au Grand Annecy.

3 lignes régulières pour la rive droite du lac.

Pour plus d'informations sur ces lignes (itinéraires, horaires, etc.) **www.auvergnerhonealpes.fr/interurbain**

TRANSPORT SCOLAIRE

Accueil du Grand Annecy du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Tél. : **04 80 48 01 74**

transportscolairesiege@grandannecy.fr

www.grandannecy.fr

Le dossier est à compléter en ligne avant le 30 juin. En parallèle, il est possible de bénéficier d'un abonnement au bus Jeune Sibra. Pour cela, il faudra joindre avec le dossier d'inscription au bus scolaire, le contrat d'abonnement Sibra.

Les cartes d'abonnement seront adressées par le Grand Annecy deuxième quinzaine d'août.

BRICOLAGE / JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des entreprises ou des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore comme tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, nettoyeurs haute pression, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

• les jours ouvrables de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h

• les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

CIMETIÈRE

Soyez vigilants à l'échéance de votre ou de vos concessions au cimetière de la commune.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie **04 50 60 28 05** ou **mairie@veyrierdulac.fr**

LOCATIONS SAISONNIÈRES

Les locations saisonnières sont à enregistrer sur le site **declaloc.fr**

Et dans un second temps, les locations saisonnières sont soumises à une déclaration auprès du Grand Annecy pour le versement de la taxe de séjour.

COMPENSATION GENEVOISE

Afin de bénéficier de la compensation genevoise (*environ 1000€ par personne*), nous demandons de bien vouloir transmettre à la mairie, **mairie@veyrier-du-lac.fr**, une copie de leur pièce d'identité et les nom et adresse de leur employeur.

SAVOIR SI ON EST INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES

Rappelons en effet que depuis la mi-mars, le site **service-public.fr** permet à tout électeur de savoir si il est bien inscrit sur les listes électorales d'une commune.

Ce service est plutôt simple d'utilisation : il suffit de renseigner son identité, sa commune, son sexe et sa date de naissance.

Si l'électeur est bien inscrit dans cette commune, le site lui renvoie le numéro, l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.

Mieux encore, ce site donne à présent la possibilité à n'importe quel électeur d'éditer directement une attestation d'inscription sur les élections électorales.

SECURITÉ

La période estivale commence et vous allez peut-être laisser votre maison sans surveillance pendant quelques jours ou semaines, n'hésitez pas à contacter la police municipale afin de profiter du service vacances tranquilles.

Et pensez à appliquer ces quelques conseils de sécurité.

1/ Vérifier que toutes les portes et fenêtres sont soigneusement fermées.

2/ Informez vos voisins de votre absence, laissez-leur vos coordonnées.

3/ Faites relever votre courrier.

4/ Si cela est possible, laissez une clé de votre maison à un voisin afin qu'il ouvre de temps en temps les volets afin de laisser penser que votre maison est occupée.

5/ L'utilisation de programmation sur les éclairages est efficace si leur programmation peut-être changée durant votre absence.

6/ En cas de doute sur l'identité d'une personne se présentant à votre domicile, n'hésitez pas à contacter la police municipale au **04 50 60 02 48**, renvoi permanent sur un portable. En résumé **« la vigilance de tous au service de tous ».**

7/ Une alarme avec un système de vidéo surveillance à distance peut aussi être une solution.

PLAN CANICULE

A la demande de la Préfecture, dans le cadre de la mise en place d'un **plan canicule du 1^{er} juin au 31 août**, un registre des personnes vulnérables à surveiller ou à secourir en cas de chaleur extrême est constitué à la mairie.

Si vous êtes fragilisé(e) par l'âge, le handicap ou la solitude, n'hésitez pas à envoyer votre adresse et votre numéro de téléphone à la mairie de Veyrier-du-Lac, la confidentialité étant assurée. CCAS de Veyrier-du-Lac.

ÉTAT CIVIL 2022*



MARIAGES



Candice Derderian
& Thomas Bouquet



M^r et M^{me} Petricola (Rino et Britta),
mariés le 7 mai 2022



NAISSANCES



Hippolyte Maniglier



Garance Bibolé

GABICCY

— IMMOBILIER —

Pour la vente de votre bien,
faites confiance à une ancienne Notaire,
avec un commission réduite à 2,5% TTC

Caroline GAIDET - 06.19.77.74.19

www.gabicy.com

SUITE DU BLOC NOTES - QUELQUES RÈGLES A RESPECTER :

Afin que votre **RAPO** (Recours Administratif Préalable Obligatoire) puisse être examiné, vous devez nous adresser, **au format PDF exclusivement** :

- La copie du FPS (*recto uniquement*)
- La copie du certificat d'immatriculation du véhicule concerné (*recto uniquement*)
- La copie du ou des justificatif(s)
- Un courrier explicatif en indiquant votre numéro de téléphone

Ne transmettez aucun original et ne réglez pas le FPS

Les dossiers incomplets ou transmis dans un format différent de celui demandé, feront l'objet d'un rejet tacite. Ne pas transmettre de mail, pièces jointes incluses, d'un poids supérieur à 8 Mo.

Nous vous rappelons également qu'il est de votre responsabilité d'entrer correctement le numéro d'immatriculation du véhicule que vous utilisez. Que ce soit en utilisant l'horodateur ou une application à votre disposition.

Vous ne devez entrer que votre numéro d'immatriculation comme illustré ci-dessous dans le cadre rouge.



Toute demande d'annulation formulée pour une erreur de plaque d'immatriculation sera refusée.

Si vous dépassez le délai indiqué pour formuler votre RAPO, votre dossier est bloqué et une réponse négative vous sera automatiquement renvoyée.

L'autorité en charge du RAPO dispose du délai d'un mois à réception de votre RAPO pour examiner votre demande.

Vous pouvez nous transmettre votre RAPO de 3 façons :

- Par courrier déposé à l'accueil de la mairie
- Par courrier en recommandé avec AR
- Par mël à l'adresse suivante : rapo@veyrier-du-lac.fr

Les modes de règlement du FPS sont indiqués sur un document annexé au FPS dans le courrier qui vous est envoyé, ne nous transmettez aucun règlement, celui-ci vous serait retourné. En cas de non-règlement d'un FPS, ce dernier est majoré de 50€. La clé pour régler le FPS en ligne, se situe sur la partie gauche du FPS après le numéro de ce FPS et est constitué d'un nombre constitué de 2 chiffres entre 01 et 99.

Adresse du site vous permettant de vous acquitter en ligne de votre FPS : <https://www.stationnement.gouv.fr/fps>



Eurovia Alpes, Agence d'Annecy, accompagne les collectivités, les entreprises et les particuliers dans leurs efforts pour un parfait aboutissement de leurs projets.

Tous nos collaborateurs sont à votre service pour embellir votre cadre de vie.

« Pour nous, il n'y a pas de petit ou grand projet, il y a juste votre projet. »

EUROVIA ALPES

Agence d'Annecy
80, Route des Ecoles - Brassilly
74330 POISY
T/ 04 50 22 11 41
www.eurovia.fr



Réseaux H.T.A. / B.T.A. / aériens et souterrains
Éclairage public / Réseaux gaz
Électricité industrielle et tertiaire
Câblage informatique / Fibre optique
Travaux par aspiration

ENTRELACS | 04 79 63 08 80 | www.porcheron.com

COOPERATIVE DU REBLOCHON FERMIER

VENTE DIRECTE



Fromages traditionnels et fermiers du massif des Aravis

Sortie de Thônes direction Annecy

reblochon-thones.com
Commande au 04 50 88 12 50



Anne Guigard
IMMOBILIER DE PRESTIGE

capifrance

LUXE & PRESTIGE

« Votre propriété mérite une attention particulière, je vous garantis un service personnalisé, de qualité, à la réussite de votre projet et vous offre une estimation de votre bien. »

UNE PUISSANCE DE DIFFUSION EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



Votre conseillère à Veyrier-Du-Lac depuis 12 ans

Votre consultante immobilier Prestige

Anne Guigard

+33 (0)6 15 35 03 20 - anne.guigard@capifrance.fr

La Lunetterie

OPTICIEN



- CHLOÉ
- CHANEL
- JOHN DALIA
- CUTLER AND GROSS
- DITA LANCIER
- FACE A FACE
- GUCCI
- GIGI STUDIO
- JF REY
- L.A.EYEWORKS
- LINDA FARROW
- MATSUDA
- MOSCOT
- NATHALIE BLANC
- OLIVER PEOPLES
- PAUL & JOE
- PRADA
- SALT
- ST LAURENT
- THOM BROWNE
- TOM FORD

Les plus belles collections à **ANNECY** et **AIX-LES-BAINS**

Maison de qualité depuis 1993

www.lalunetterieopticien.fr



Votre opticien vous propose la qualité des verres Essilor

2 ADRESSES : 4, rue de la Poste - **ANNECY** & 18, square A Boucher - **AIX-LES-BAINS**

Dispositifs médicaux. Consultez votre ophtalmologiste ou votre opticien pour plus d'informations.

RÉSERVATION ENCART PUBLICITAIRE DANS LE MAG DE VEYRIER-DU-LAC



04 50 08 74 04
contact@rl2b.com

Acacias Bellevue
hôtel-restaurant

Belle terrasse vue sur lac
Pêches du lac d'Annecy de Florent Capretti, St-Jorioz selon arrivage
Spécialités savoyardes

Possibilité de petit groupe

MAÎTRE RESTAURATEUR

14 route d'Annecy
F-74290 VEYRIER-DU-LAC
Tél. : +33(0)4 50 60 11 60
www.lac-annecy-acacias.com



Depuis 1990 sur Veyrier-du-Lac

Pour un immobilier sur mesure avec Geneviève Guillemot

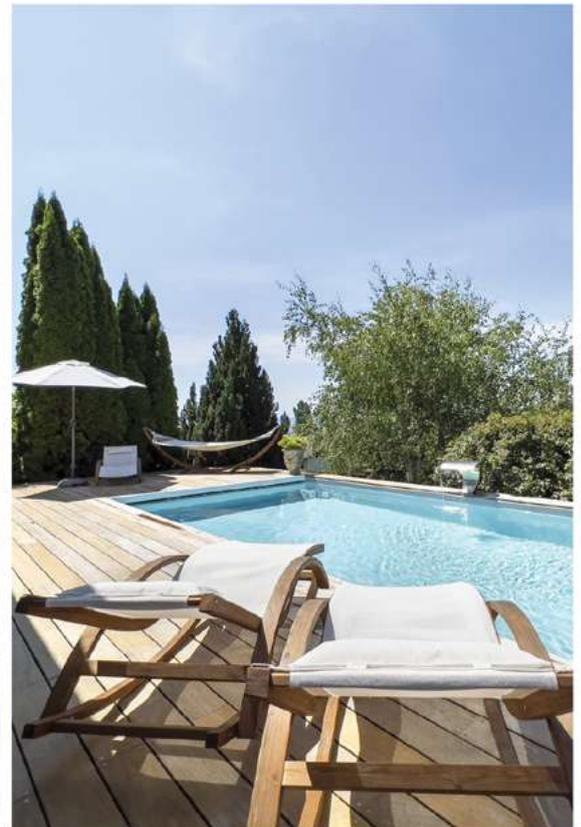


RIVES DU LAC IMMOBILIER®

26 rue de la Tournette
Veyrier-du-Lac

06 08 45 55 99
04 50 60 06 77

www.rivesdulac.immobilier.com
rivesdulac.immobilier@wanadoo.fr



TRANSACTION – LOCATION – GESTION LOCATIVE – VIAGER – PROGRAMME NEUF



BARNES ANNECY

+33 (0)4 50 66 92 40 - annecy@barnes-international.com

www.barnes-montblanc.com